



Évaluation des formations

## RAPPORT D'ÉVALUATION

Champ de formations Psychologie, langage,  
corps, activité physique, santé

Université Paris Nanterre

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2018-2019**  
VAGUE E

Rapport publié le 25/06/2019



Pour le Hcéres<sup>1</sup> :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts<sup>2</sup> :

Isabelle Tapiero, Présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

<sup>1</sup> Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

## ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2018-2019 SUR LA BASE DE DOSSIERS DÉPOSÉS LE 20 SEPTEMBRE 2018

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations *Psychologie, langage, corps, activité physique, santé* et les fiches d'évaluation des formations qui le composent.

- Licence Psychologie
- Licence Sciences du langage
- Licence Sciences et techniques des activités physiques et sportives
- Licence professionnelle Gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisirs
- Licence professionnelle Intervention sociale : développement social et médiation par le sport
- Master Psychologie
- Master Sciences du langage
- Master Sciences et techniques des activités physiques et sportives - STAPS
- Master STAPS : activité physique adaptée et santé
- Master STAPS : management du sport

## ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2018-2019 SUR LA BASE DE DOSSIERS DÉPOSÉS LE 20 SEPTEMBRE 2018

### PRÉSENTATION

L'université Paris Nanterre est membre fondateur de la communauté d'universités et d'établissements (ComUE) Université Paris Lumières (UPL) créée en 2014 et faisant suite au PRES fondé en 2012. L'université Paris Nanterre est également membre du Campus Condorcet.

Son offre de formation comprend 25 licences, 27 licences professionnelles (LP) et 58 masters. Concernant la recherche, elle compte 40 unités de recherche réparties en 28 EA, 12 UMR, 1 USR et MSH et 1 fédération de recherche.

L'offre de formation présentée par l'établissement est structurée en sept champs de formation : *Arts, humanités ; Droit, politique, administration ; Économie, management, organisations ; Formation, éducation, apprentissage ; Ingénieries, technologies, modélisations, données ; Psychologie, langage, corps, activité physique, santé ; Sociétés, temps, espaces*. Ces sept champs ont été pensés et construits de concert avec l'Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis.

Le champ évalué dans le présent rapport est le champ *Psychologie, langage, corps, activité physique, santé*, (PLCAPS) qui comprend, dans le domaine des sciences humaines et sociales (SHS), les formations de psychologie et de sciences du langage (licences et masters). Les six autres formations qui sont évaluées ici sont des cursus en sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS). Ainsi, cette évaluation porte au total sur dix formations : trois licences (*Sciences du langage, Psychologie* et STAPS), deux licences professionnelles (*Gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisirs, et Intervention sociale : développement social et médiation par le sport*) et cinq masters (*Sciences et techniques des activités physiques et sportives – STAPS, Psychologie, Sciences du langage, STAPS : activité physique adaptée et santé, et STAPS : management du sport*). Les formations en psychologie sont portées par l'UFR Sciences psychologiques et sciences de l'éducation (SPSE), les formations en sciences du langage sont portées par l'UFR Philosophie, information-communication, langage, littérature, arts du spectacle (PHILLIA). Les six autres formations sont portées par l'UFR STAPS.

Les formations en psychologie sont adossées à quatre équipes d'accueil : Laboratoire éthologie cognition et développement, Cognition humaine et artificielle, Laboratoire parisien de psychologie sociale, Clinique psychanalyse développement, qui sont rattachées à l'école doctorale (ED) pluridisciplinaire Connaissance, langage et modélisation. Les formations en sciences du langage sont adossées à l'équipe MoDyCo (UMR 7114, Modèles, Dynamiques, Corpus) – placée sous la double tutelle du centre national de la recherche scientifique (CNRS) et de l'Université Paris Nanterre. Les formations en STAPS (à l'exception du master *STAPS : management du sport*) bénéficient de l'adossement du centre de recherche sur le sport et le mouvement (CERSM EA 2931). De plus, le master *STAPS : activité physique adaptée et santé* bénéficie également de contacts avec d'autres structures de recherche à l'Université de Poitiers, à l'Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance (INSEP) et à l'Université de Montréal. Enfin, les principaux laboratoires de recherche sur lesquels la formation *STAPS : management du sport* est adossée sont le laboratoire Institutions et dynamiques historiques de l'économie et de la société (IDHE.S - UMR 8533) et l'Institut des sciences sociales du politique (ISP – UMR 7220). Aucun élément n'est fourni relativement à l'adossement d'un laboratoire de recherche pour les deux licences professionnelles.

### AVIS GLOBAL

Le champ Psychologie, langage, corps, activité physique, santé, (PLCAPS) de l'Université Paris Nanterre se caractérise par des filières dans le domaine des sciences humaines et sociales (SHS) : formations en psychologie et en sciences du langage, et dans le domaine des sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS). Il constitue un ensemble cohérent en raison des thématiques et pédagogies permettant d'identifier et d'anticiper les convergences existant entre les différentes formations, et du fait de la possibilité des étudiants de poursuivre un cursus complet (continuité des formations de la licence au master).

Cependant, on peut regretter que très peu d'étudiants des licences proposées poursuivent dans les formations de master correspondantes, ce qui pose un réel problème d'attractivité interne des formations.

Au regard de l'environnement recherche, les formations sont toutes rattachées à des laboratoires de recherche, avec également des liens tissés avec d'autres organismes de recherche, comme avec l'INSEP pour les formations en STAPS. Le dossier champ cite également différentes écoles doctorales : l'ED 138 Lettres, langues, spectacles, l'ED 139 : Connaissance, langage, modélisation et l'ED 566 : Sciences du sport, de la motricité et du mouvement humain. On note cependant que pour les masters, il n'est pas toujours fait référence à une école doctorale. Il est urgent de promouvoir les poursuites des étudiants en doctorat pour les formations ou parcours qui sont à visée recherche.

Les liens avec l'environnement socio-économique du champ de formation ne sont pas toujours bien décrits, en licence comme en master. Une politique incitative de mutualisation des partenariats de la ComUE, pour ce champ, est donc nécessaire et devrait permettre de développer et/ou renforcer les réseaux professionnels pour l'ensemble des formations. Une même remarque est à formuler concernant l'ouverture à l'international qui nécessiterait d'être globalement renforcée.

Alors qu'une charte des conseils de perfectionnement commune à l'Université Paris Nanterre et l'Université Paris 8 a été rédigée en 2015, charte fixant les missions et la composition des conseils, une importante hétérogénéité a été notée par le comité sur les conseils de perfectionnement des formations évaluées, ce qui ne permet pas d'apprécier entièrement leur fonctionnement. On rappelle l'importance de la mise en place opérationnelle de ces conseils pour piloter de manière la plus optimale possible les formations. On rappelle également que le pilotage est à réaliser au niveau d'une mention et non pas uniquement au niveau des parcours.

Le dossier champ mentionne le développement de dispositifs opérationnels concernant l'agrégation de données à une échelle différente de celle des composantes. Ce point est essentiel et le comité sera très attentif à la mise en place d'indicateurs, qui permettront d'améliorer de manière certaine le pilotage des formations. Des indicateurs fiables et chiffrés, doivent être mis en place dans les différentes filières, mais également à un niveau plus global. Il est à noter que pour la majorité des filières, le suivi du devenir des diplômés est défaillant et que les données qui sont issues de l'établissement restent souvent incomplètes.

## ANALYSE DÉTAILLÉE

Les formations proposent des contenus variés (disciplinaires et transversaux, pluridisciplinaires, théoriques, méthodologiques, techniques et préprofessionnalisants) qui sont bien identifiés. La finalité des formations est bien présentée, les objectifs sont bien décrits et correspondent aux attentes en lien avec les diplômes.

Chaque licence permet aux étudiants une poursuite d'études dans le même domaine qui gagnerait cependant à être optimisée notamment pour la filière STAPS.

L'ensemble des contenus est globalement clairement exposé, cohérent, visible et en parfaite adéquation avec les objectifs visés d'insertion professionnelle et/ou de poursuite d'études (en master et doctorat). On peut cependant noter trop peu d'informations sur les contenus de la licence STAPS, du master *Sciences et techniques des activités physiques et sportives* – STAPS et de la Licence professionnelle (LP) *Gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisirs*.

Les métiers sont ciblés et les formations répondent à des problématiques de bassins d'emplois en proposant des parcours internes, spécifiques, propres à chacune des formations et en permettant d'acquérir des compétences personnelles, professionnelles et scientifiques de qualité. Une exception porte sur le master *Sciences et techniques des activités physiques et sportives* – STAPS, pour lequel ces informations sont confuses.

Les formations, à l'exception des deux LP, sont positionnées au regard des éventuels recouvrements du champ de formation avec les formations proches au niveau local (Université Paris 8). La formation de master *STAPS : management du sport* semble attractive dans son environnement car elle est unique sur sa thématique. De même, la LP *Intervention sociale : développement social et médiation par le sport* est particulièrement bien justifiée et positionnée au regard des besoins en termes d'emploi, mais aussi comme compléments de l'offre de formation.

L'ensemble des licences et masters est adossé à des laboratoires de recherche, et les enseignants-chercheurs des différents laboratoires participent aux formations. Il existe même des liens avec d'autres organismes de

recherche, comme l'institut national du sport, de l'expertise et de la performance (INSEP) pour les formations en STAPS. Les domaines de recherche des enseignants-chercheurs sont en cohérence avec les spécificités des masters et la formation par la recherche est bien envisagée de ce point de vue-là. Les interactions avec la recherche pour la LP *Intervention sociale : développement social et médiation par le sport* sont fortes ce qui est à mettre en avant pour une licence professionnelle. Enfin, pour les formations de master, il n'est pas toujours fait référence à une école doctorale.

Les liens avec l'environnement socio-économique du champ de formation, s'ils sont bien décrits pour les LP, restent faibles pour les licences (*Psychologie* et STAPS). En master, du fait du large spectre et de la spécification très forte des débouchés, il y a un grand nombre de liens avec l'environnement socio-économique, ou avec d'autres formations et secteurs. Le master *Sciences et techniques des activités physiques et sportives – STAPS* se démarque par l'absence de relations extérieures.

Les collaborations à l'international sont faibles (à l'exception du master *Sciences du langage*) ou difficile à mesurer en raison de l'absence d'indicateurs chiffrés et de leur évolution sur la période contractuelle. De même, la mobilité des étudiants et des enseignants est peu développée. Il est cependant mentionné des perspectives d'internationalisation, principalement sur la mobilité entrante et sortante des étudiants.

Sur l'ensemble des formations, l'organisation est majoritairement lisible hormis pour deux masters (*Sciences et techniques des activités physiques et sportives – STAPS* et *STAPS : activité physique adaptée et santé*). Les contenus des formations sont également cohérents avec les objectifs.

Les formations respectent une logique de spécialisation progressive principalement dans les licences *Psychologie* et *Sciences du langage*, et moins dans la licence STAPS ou les parcours ne se différencient qu'à partir du semestre 5 de la troisième année de licence (L3), ce qui paraît tardif. La spécialisation progressive est très fluide pour les masters *Sciences du langage* et *STAPS : management du sport* alors qu'elle est volontairement absente du master *Psychologie* qui ne propose aucun tronc commun aux différents parcours, ce qui est contraire à la logique d'une mention. La présentation confuse du dossier de master *Sciences et techniques des activités physiques et sportives – STAPS* ne permet pas de tirer des conclusions sur ce point.

Les enseignements sont tous dispensés en présentiel et globalement, les modalités d'enseignement, d'évaluation et du suivi d'acquisition des compétences sont classiques, mais précises, claires et cohérentes avec les formations. Trois exceptions émergent cependant : la licence STAPS pour laquelle le volume horaire pour certains parcours est trop élevé, et aucune précision sur la répartition des types d'enseignements n'est fournie ; la licence *Psychologie* où des précisions sur la répartition des types d'enseignements sont manquantes ; la LP *Gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisirs* où des informations plus détaillées sur certains enseignements auraient été nécessaires.

La validation des acquis de l'expérience (VAE) n'est pas opérationnelle, ce qui semble lié à un déficit de ressources humaines au sein de l'université. Le dossier de la licence STAPS mentionne que l'UFR STAPS est engagée dans une réflexion afin de la développer.

Les modalités d'enseignement personnalisé permettent une réorientation possible (passerelles) et sont présentes de manière variable selon les formations. Elles sont bien précisées pour les licences *Psychologie* et *Sciences du langage*, le master *Psychologie* et le master *Sciences du langage*.

Les modalités d'aménagement des étudiants en situation particulière ou de handicap (dispositifs d'accompagnement, suivi individualisé, aide à la réussite dans la réalisation d'un projet personnel, aménagement de l'emploi du temps) sont proposées dans la LP *Gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisirs*, la LP *Intervention sociale : développement social et médiation par le sport*, le master *Psychologie* et le master *Sciences du langage*. Les sportifs de haut niveau ne sont jamais évoqués, y compris dans les formations en STAPS.

La place de la professionnalisation, dont la mise en situation professionnelle, est développée dans la plupart des formations (stages, développement du projet professionnel, enseignements, projet tutoré et encadrement dans la préprofessionnalisation, dispositifs d'accompagnement, mémoire de recherche, etc..).

Trois points positifs sont à noter ici :

- la LP *Intervention sociale : développement social et médiation par le sport* fait preuve d'originalité en ayant un responsable de la mise en stage ;
- le master *Sciences du langage* propose l'intervention durant un cours du bureau d'accompagnement à l'insertion professionnelle et à l'emploi de l'université ;

- le master *STAPS : management du sport* construit une forme originale d'hybridation entre le contenu théorique et la mise en application sur le terrain.

Les fiches répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) ne sont présentes et lisibles que dans certaines formations : masters *Psychologie* et *Sciences du langage*. Elles sont absentes des autres formations, ou ne couvrent pas le spectre de la formation pour le master *STAPS : activité physique adaptée et santé*.

La place accordée à la recherche et à la formation par la recherche est bien présente en licence (implication des enseignants-chercheurs, conférences de chercheurs étrangers, initiation progressive à la recherche, stage et mémoire de recherche) et développée sous la forme de pédagogie innovante (LP *Intervention sociale : développement social et médiation par le sport*). Cependant, la part de la recherche est insuffisamment développée pour le master *Sciences du langage* (durée insuffisante des stages, absence d'obligation de suivi de plusieurs séances de séminaires, absence de tronc commun en méthodologie de la recherche). À l'opposé, elle est très bien pensée dans les masters *STAPS : activité physique adaptée et santé* et *STAPS : management du sport*.

Concernant le numérique, la LP *Gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisirs* et le master *Psychologie* se démarquent positivement des autres formations. La première par la formation à différents langages de programmation et le second par la mise en place de méthodes d'enseignement interactives à travers l'expérimentation de jeux sérieux et de classes virtuelles. Les autres formations utilisent les outils numériques classiques (plateforme Moodle, cours et évaluation en ligne, formation au C2i, logiciels statistiques).

L'ouverture internationale est contrastée. Outre l'enseignement de la langue anglaise, la licence *Psychologie* a pour projet de proposer des enseignements disciplinaires en anglais, ce qui est une initiative à souligner.

Enfin, la place de l'international est une réelle préoccupation du master *STAPS : activité physique adaptée et santé* qui a une politique d'échanges avec l'Université de Montréal et les réseaux APAS de l'IFAPA (fédération internationale en APA) ou de l'EUDAPA (diplôme européen en APA).

Les équipes pédagogiques sont majoritairement bien décrites (hormis en licence *STAPS* et master *STAPS : activité physique adaptée et santé*), diversifiées afin d'assurer une complémentarité entre intervenants académiques et professionnels, dès la licence pour la psychologie, ce qui est à souligner. La participation des professionnels dans le parcours professionnel du master *STAPS : activité physique adaptée et santé* serait à renforcer (seulement 26 % de professionnels en deuxième année de master (M2)). La part d'intervenants professionnels dans les licences professionnelles est conforme et adaptée aux secteurs visés.

Une hétérogénéité dans les conseils de perfectionnement est à noter, avec des mises en place tardives pour certaines filières (*STAPS*), ce qui ne permet pas d'apprécier leur fonctionnement, alors que d'autres sont plus antérieures et permettent un réel pilotage des formations (licences *Psychologie*, *Sciences du langage*). Il est urgent que les conseils de perfectionnement soient opérationnels pour pouvoir pleinement jouer leur rôle. De plus, on rappelle que le pilotage est à réaliser au niveau d'une mention et non pas uniquement au niveau des parcours (master *Psychologie*). En master *Sciences et techniques des activités physiques et sportives - STAPS*, le dossier évoque l'existence d'un conseil de perfectionnement spécifique au seul parcours mentionné dans le dossier, sans aucune précision sur sa composition, la périodicité des réunions, les éventuels comptes rendus pouvant attester du réel pilotage de la formation.

L'évaluation des enseignements dans la licence *Sciences du langage* est pilotée à un triple niveau : annuellement par l'université, par un questionnaire réalisé par les enseignants et accessible dans l'espace en ligne de chaque cours, ainsi que par une enquête auprès des anciens diplômés. La licence *Psychologie* se distingue également pour la qualité de l'autoévaluation ou de l'évaluation par les étudiants en pratiquant une évaluation des enseignements systématique et en exploitant minutieusement les résultats des différentes enquêtes de suivi pour ajuster le pilotage de la formation. La même qualité se retrouve pour le master *Psychologie* avec une posture réflexive des équipes pédagogiques très au fait des atouts et des points de la formation à améliorer. L'ensemble des autres formations pourrait s'inspirer de ces démarches afin d'améliorer leur pilotage.

Le suivi de l'acquisition des compétences n'est pas homogène et sera seulement mis en œuvre à partir de 2020 dans la majorité des filières. La LP *Intervention sociale : développement social et médiation par le sport*, est la formation du champ la plus avancée dans la démarche de recours à un portefeuille de compétences.

L'attractivité des licences est bonne dans l'ensemble. Les effectifs en provenance de l'établissement sont faibles dans les deux LP, qui semblent donc peu attractives en interne. De même, les masters affichent une

part importante d'étudiants extérieurs à l'établissement, pouvant représenter plus de 50 %, ce qui interroge sur la continuité licence-master.

Les taux de réussite sont satisfaisants en licence. Dans le master *Sciences et techniques des activités physiques et sportives - STAPS*, ils devraient être plus importants : 73 % de réussite pour douze étudiants inscrits en M2 en 2017-2018, c'est peu. Le même constat peut être fait pour les taux de réussite des deux LP.

Le suivi du devenir des diplômés est globalement défaillant. À l'exception du master *STAPS : management du sport* pour lequel on connaît précisément les insertions professionnelles des diplômés, les données sont incomplètes, réduites aux collectes de l'observatoire de la vie étudiante (OVE) sans aucun commentaire. Quelques formations font des enquêtes internes mais, là encore, les données manquent de précisions qualitatives.

À l'exception du master *Sciences et techniques des activités physiques et sportives - STAPS*, les taux d'insertion professionnelle à 30 mois sont bons.

Enfin, seuls les masters *Sciences du langage* et *STAPS : management du sport* font état de poursuites d'études en doctorat. Cette situation est d'autant plus regrettable que l'ensemble des masters affichent comme finalité la poursuite en doctorat.

## POINTS D'ATTENTION

Outre les différents points faibles listés dans les fiches d'évaluation, le comité souhaite attirer l'attention de l'établissement sur différentes formations.

LP *Gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisirs* : outre l'absence de positionnement par rapport au parcours Management du sport de la licence STAPS qui semble avoir les mêmes finalités, on déplore les faibles taux de réussite et l'absence de suivi des diplômés. Enfin, on est surpris de constater le manque d'attractivité locale par le très petit nombre d'inscrits en provenance de la deuxième année de licence (L2) STAPS.

Master *Psychologie* : les taux d'échecs sont trop importants à ce niveau de formation et aucune analyse n'est proposée dans le dossier pour les comprendre. Enfin, la mention n'en est pas une, il s'agit plutôt d'une collection de parcours gérés indépendamment les uns des autres.

Master *Sciences et techniques des activités physiques et sportives - STAPS* : il n'a pas été possible de trouver un point fort à cette formation. Le dossier est si incomplet que son évaluation a été rendue difficile. La première conclusion qui s'impose est donc celle d'un défaut de pilotage majeur. De plus, un parcours dont certaines données sont dans les annexes n'est même pas mentionné dans le dossier, l'intervention de professionnels est anecdotique, et aucun étudiant diplômé de la licence STAPS de l'établissement n'est inscrit dans la formation en 2017-2018, ce qui révèle un manque flagrant d'attractivité. Enfin, la poursuite en doctorat n'est pas mentionnée dans le dossier ce qui est vraiment problématique pour un master dont la finalité principale affichée est la recherche.



# FICHES D'ÉVALUATION DES FORMATIONS



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

## Licence Psychologie

Établissement : Université Paris Nanterre

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Psychologie* de l'université Paris Nanterre est une formation généraliste en trois ans abordant toutes les sous-disciplines de la psychologie, reposant sur une équipe pédagogique pluridisciplinaire et dont la principale finalité est la poursuite d'études en master *Psychologie* professionnel associée à l'obtention du titre professionnel de psychologue. Elle est portée par la composante Sciences psychologiques et sciences de l'éducation (SPSE). Les étudiants peuvent dès la deuxième année de licence (L2) suivre des enseignements spécialisés qui leur permettent de mieux appréhender leur projet professionnel. En troisième année de licence (L3), une offre importante de blocs optionnels est proposée, qui permet aux étudiants de donner une coloration à leur licence en vue de leur entrée en master (le master comprend six parcours). Elle permet ainsi de former également des étudiants souhaitant intégrer un master de sciences de l'éducation ou un master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) ou, de manière plus générale d'intégrer des concours ouvrant sur des formations en secteur médico-socio-éducatif. Les enseignements ont lieu à Nanterre.

### ANALYSE

#### Finalité

La finalité de la formation est clairement présentée et permet d'acquérir de manière cohérente et progressive les compétences théoriques, méthodologiques et techniques nécessaire à la pratique de la psychologie. On apprécie tout particulièrement la pluridisciplinarité des différents contenus de formation (psychologie, sciences du langage, biologie et sciences de l'éducation) et une bonne représentativité des sous-disciplines de la psychologie. Une attention particulière qui constitue un atout est accordée aux étudiants dès la première année de licence (L1) afin de les engager rapidement et efficacement dans une logique d'élaboration de leur projet professionnel. On notera que l'université Paris Ouest Nanterre La Défense s'est fortement engagée dans une démarche qualité qui devrait lui donner encore davantage de visibilité même si son attractivité est déjà reconnue.

Les débouchés décrits sont nombreux : une utilisation des compétences acquises peut être faite dans les domaines de la communication, du conseil, de la gestion des ressources humaines, de l'humanitaire. Le diplôme donne accès à différents débouchés dans les secteurs publics, privés et associatifs, et permet notamment aux diplômés de postuler aux concours d'entrée aux écoles professionnelles du secteur de la santé ou du secteur socio-éducatif, ou aux concours administratifs. La licence prépare également naturellement à la poursuite d'études en master de psychologie (dans ou en-dehors de l'établissement).

### Positionnement dans l'environnement

Le positionnement de la licence *Psychologie* de l'université Paris Ouest Nanterre La Défense est bien identifié par l'équipe pédagogique au niveau local et national. Faisant partie de la même communauté d'universités et d'établissements (ComUE) que l'université Paris 8 offrant également un cursus complet en psychologie, l'accent est naturellement mis sur ce qui les distingue. L'adossement de la licence à différents laboratoires (qui ont fédéré autour des équipes de psychologie, neurosciences et sciences de l'éducation de l'unité de formation et de recherche – UFR- SPSE) est bien mis en exergue dans le dossier et est bien identifié par les étudiants, notamment à l'intérieur du champ Psychologie, Langage, Corps, Activité Physique, Santé. On notera, en effet, que dès la L1, les étudiants bénéficient de la présentation de ces différents lieux de recherche et de ce qui s'y pratique. Cependant, on regrettera que l'environnement socio-économique soit timidement décrit. On ne perçoit donc pas, comme attendu, les partenaires réels ou potentiels dont pourrait bénéficier la formation en termes d'implication des professionnels dans la formation et de lieux de stages possibles (par exemple, des entreprises pour la psychologie du travail et la psychologie sociale appliquée, les structures recevant des enfants-adolescents, les écoles...).

Si la question de la mobilité étudiante (entrante et sortante) avait été pointée comme devant être plus incitative lors du dernier rapport de l'agence de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES, point repris dans le dossier, ce qui est tout à fait louable), cette mobilité reste quasi-inchangée : toujours une mobilité entrante inférieure à 50 étudiants mais qui tend à se rapprocher d'une vingtaine de mobilités sortantes (18 en 2017-2018), ce qui n'est néanmoins pas négligeable. Cette mobilité reste donc à renforcer même si des espaces-temps sont accordés de manière plus systématiques à cette question.

### Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique très claire et cohérente propose une spécialisation progressive à partir d'un tronc commun avec des blocs d'enseignements théoriques et méthodologiques obligatoires. Des blocs optionnels tout à fait pertinents et originaux apparaissent dès le troisième semestre dans le cadre d'enseignements personnalisés. Ceux-ci permettent de faire progresser le projet professionnel de l'étudiant et de l'ajuster en proposant des passerelles vers d'autres formations. Au sein de la licence *Psychologie*, de manière tout à fait habituelle, sont proposées des options en prévision des parcours du master *Psychologie* de l'établissement.

La professionnalisation est présente dès la première année de licence (L1) dans le cadre notamment d'unités d'enseignements méthodologiques où l'étudiant doit se confronter à un recueil de données sur le terrain. Un stage en troisième année de licence (L3) est obligatoire, et même si cela est désormais habituel en psychologie, il est formellement encadré par des ateliers d'analyse de la pratique, ateliers particulièrement formateurs pour les étudiants. La recherche est également très présente par l'incitation forte à participer à des conférences de professeurs invités (quand cela est possible) et par la réalisation obligatoire d'un travail d'étude et de recherche (TER) coloré par le parcours pressenti. Ce TER intégrant obligatoirement un recueil de données est validé par le rendu d'un document type « article scientifique ». Il s'agit là d'un excellent outil à la formation scientifique. De manière originale, à travers « la charte de la reconnaissance de l'engagement de l'étudiant », des bonus (correspondant à un module de formation supplémentaire par semestre) sont proposés permettant de compléter la formation initiale (stage supplémentaire, complément en langue, engagement solidaire, activité sportive...). Ces bonus sont sanctionnés par des European credits transfer system (ECTS) et font l'objet d'un relevé de note différencié du relevé de notes standard. Sur ce point, il aurait été souhaitable de comprendre les contraintes associées (tels que les coûts probablement engendrés pour les étudiants et la formation, le poids accordé pour la sélection en master). À l'heure actuelle, environ 10 % des étudiants choisissent ces enseignements complémentaires, ce qui reste extrêmement faible.

Même si cela est normal mais pas toujours respecté, on note un investissement relativement équilibré des professeurs d'universités (PU) et des maîtres de conférences (MC) en licence. En revanche, il est difficile d'apprécier le niveau de répartition entre les heures dispensées en cours magistraux (CM) et celles dispensées en travaux dirigés (TD). Même s'il n'existe pas de réglementation quant au nombre d'heures effectuées par un enseignant-chercheur (EC) dans une unité d'enseignement (UE), elles sont excessives dans certains cas avec plus de 100 heures dispensées.

Le numérique se développe de manière relativement classique (plateforme Moodle avec des cours en ligne, des compléments de cours, des exercices en autoévaluation, des questions à choix multiples (QCM) et on ne peut qu'encourager l'équipe pédagogique à poursuivre dans cette voie

Les compétences en langue étrangère sont un sujet d'intérêt : en dehors des cours d'anglais, des enseignements en anglais commencent à exister, afin de favoriser le développement d'échanges et l'ouverture

d'échanges internationaux (mais on ne sait pas quel peut être le volume des cours suivis en anglais, s'ils sont en présentiel ou à distance).

### Pilotage

L'équipe pédagogique est bien diversifiée avec une présence réelle de professionnels qui interviennent dans la formation. Si l'on comprend bien l'organisation du pilotage de la première année de licence (L1), des précisions manquent concernant le pilotage de la L2 et de la L3, d'autant que le tableau mis à disposition en annexe indique plusieurs types de responsabilités (outre celle de responsable d'une UE) qui ne sont pas décrites dans le corps du dossier.

Le conseil de perfectionnement est bien en place et joue pleinement son rôle au regard du compte-rendu fourni. Il est d'ailleurs très en phase avec l'approche par compétences. Sa composition est votée par le conseil de la composante, et comporte quatorze membres, donc deux responsables de la formation, six enseignants, un représentant du secrétariat, un représentant administratif, un(e) ancien(ne) étudiant(e), un(e) étudiant(e) en licence, et deux représentants du monde socio-économique qui n'enseignent pas dans la formation.

Depuis 2016, les équipes pédagogiques ont nettement intensifié l'implication des étudiants dans l'évaluation de la maquette et de ses visées professionnelles et ont systématisé la pratique de l'évaluation des enseignements. On note par exemple, cette initiative judicieuse et pragmatique de mettre en ligne un questionnaire d'évaluation sur chacun des enseignements. C'est un réel pas en avant depuis le dernier bilan.

L'UFR s'est aussi dotée d'un comité d'éthique interne, ce qui est novateur. Il faudra, cependant, veiller à ce que chaque sous-discipline soit représentée ou penser à étendre ce comité au niveau de l'établissement, comme cela se pratique dans d'autres universités.

Les résultats des différentes enquêtes de suivi sont minutieusement exploités notamment pour ajuster le pilotage de la formation au plus près des réalités quantitatives observées, et accroître notamment les passerelles avec d'autres formations (sur la base de dossiers ou concours).

### Résultats constatés

Les effectifs étudiants sont importants avec sur l'année 2016-2017, 718 étudiants en L1, 618 en L2 et 545 en L3, ce qui révèle une bonne attractivité de la formation. Le taux de réussite en L1 est plutôt bon pour une filière de psychologie (66 % sur les trois dernières années) avec de surcroît un taux d'abandon assez faible (8 %). L'équipe pédagogique doit ici s'en féliciter, il s'agit d'une réelle force pour maintenir et augmenter l'attractivité de la formation. Ce pourcentage de réussite augmente en L2 (81 %) et baisse légèrement à 77 % en L3 en raison d'un choix délibéré de certains étudiants, identifié par l'équipe pédagogique, d'augmenter leurs chances d'être sélectionnés en master. Le devenir des étudiants est certes connu quand il s'agit de poursuite d'études dans l'établissement (86 % continuent en master, psychologie ou MEEF) mais fait remarquable, il est identifié lorsque les étudiants sortent avec le diplôme de licence. Avec un taux de participation avoisinant les 50 %, les étudiants sont salariés dans la fonction publique, auto-entrepreneurs... Forte de ces constats, l'équipe pédagogique réfléchit dans le cadre de son conseil de perfectionnement à la possibilité de proposer une nouvelle offre de formation par la création d'une licence professionnelle (LP) et/ou un DU (diplôme universitaire), ce qui permettrait de diversifier les débouchés et la professionnalisation.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Bons taux de réussite.
- Lisibilité du cursus.
- Attractivité de la formation.
- Très bon accompagnement des étudiants.

- Réel suivi des diplômés.
- Un conseil de perfectionnement qui joue pleinement son rôle.
- Du numérique en essor.
- Des perspectives réalistes annoncées.

#### Principaux points faibles :

- Mobilité entrante et sortante encore modeste.
- Un environnement socio-économique à développer ou à préciser.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Psychologie* de l'université Paris Ouest Nanterre La Défense constitue une formation attractive de grande qualité sur le plan théorique et méthodologique concernant à la fois d'autres disciplines et l'ensemble des sous-disciplines du champ. L'équipe pédagogique a souhaité construire un cursus permettant une formation générale tout en proposant dès la L2 des enseignements spécialisés qui permettent aux étudiants de mieux appréhender leur projet professionnel. En L3, une offre importante de blocs optionnels est proposée, qui permet aux étudiants de donner une coloration à leur licence en vue de leur entrée en master. Cette offre est en parfaite cohérence avec les parcours professionnels de nombreux psychologues. L'offre de formation est en cohérence également avec le fait que les missions assignées à de nombreux psychologues sont variées et nécessitent une formation à large spectre.

Il faut relever le travail extrêmement positif amorcé et concrétisé depuis le dernier bilan AERES par l'équipe pédagogique concernant l'aide à la réussite, l'accompagnement individualisé au projet professionnel, les innovations pédagogiques, la création d'un comité d'éthique. Les taux de réussite en L1 sont en conséquence bien meilleurs que dans la plupart des licences *Psychologie*. L'équipe pédagogique doit s'en féliciter et maintenir ce niveau d'exigence dans la formation.

L'ouverture sur l'international doit s'intensifier, mais au regard du dynamisme et du professionnalisme de l'équipe pédagogique, cette limite devrait être rapidement levée. Une politique pro-active est à renforcer sur ce point.

Le conseil de perfectionnement joue pleinement son rôle et l'insertion professionnelle à l'issue de la licence est un élément sur lequel il faut poursuivre la réflexion, notamment avec l'ouverture de LP ou de DU.



## LICENCE SCIENCES DU LANGAGE

Établissement : Université Paris Nanterre

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Sciences du langage* de l'université Paris Nanterre, portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Philosophie, information-communication, langage, littérature, arts du spectacle (PHILLIA), est une formation généraliste en trois ans délivrant des enseignements diversifiés relatifs à l'étude du langage et de son fonctionnement, ayant comme objectif principal la poursuite d'études en master. Elle vise à former des étudiants dotés de solides savoirs théoriques et méthodologiques dans les différents sous-domaines qui composent les sciences du langage, tout en offrant des ouvertures vers d'autres disciplines (lettres modernes, langues étrangères, anthropologie). Sa structure, qui soutient une spécialisation progressive, s'articule autour de trois parcours : *Langage et sciences humaines* ; *Sciences du langage et didactique*, se déclinant en deux itinéraires pédagogiques : « Professorat des écoles » et « FLE-Anglo-américain pour SDL » ; *Traitement informatique des corpus*. Ces trois parcours permettent notamment des débouchés dans différents masters : un master *Sciences du langage*, un master *Français langue étrangère*, un master *Traitement automatique des langues* ou un master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), premier degré* (pour devenir professeur des écoles).

### ANALYSE

<b>Finalité</b>
Les contenus de la formation sont de qualité et en bonne adéquation avec les objectifs visés. Un des atouts de la formation est de dispenser une formation complète en sciences du langage, enrichie par des ouvertures vers d'autres disciplines. Les débouchés de la formation sont bien identifiés et très clairement expliqués. La plupart d'entre eux impliquent une poursuite d'études très bien préparée par la formation, par l'intermédiaire des différents parcours. Le métier de professeur des écoles est notamment un débouché important, puisque la formation en licence <i>Sciences du langage</i> est bien adaptée à ce débouché.
<b>Positionnement dans l'environnement</b>
La licence s'inscrit de façon pertinente dans le champ principal <i>Psychologie, Langage, Corps, Activité Physique, Santé</i> et dans le champ secondaire <i>Formation, Éducation, Apprentissages</i> . La formation est dotée d'une réelle identité, en raison de son interdisciplinarité et de son approche globale des pathologies langagières, qui

participe à la distinguer des quatre autres licences en sciences du langage de la région Île-de-France. La formation entretient des liens étroits avec les autres départements de l'université Paris Nanterre (anthropologie et lettres modernes notamment). La licence est adossée à un laboratoire centre national de la recherche scientifique (CNRS) de premier plan – MoDyCo (UMR 7114) – auquel sont rattachés la plupart des enseignants-chercheurs qui interviennent dans la formation : un de leurs projets scientifiques soutient un projet pédagogique innovant en licence.

La licence affiche des partenariats internationaux favorisant une mobilité étudiante. Le dossier ne donne néanmoins pas d'indicateurs précis permettant de la mesurer.

### Organisation pédagogique

L'architecture de la formation est lisible et souple : après une première année de licence (L1) de socle commun, une spécialisation progressive s'opère en deuxième année de licence (L2) avec l'apparition de deux parcours. Un troisième parcours est introduit à partir de la troisième année de licence (L3). Les réorientations sont possibles grâce à l'articulation d'unités d'enseignements fondamentales et d'unités d'enseignements complémentaires, conforme au système retenu par l'université Paris Ouest Nanterre La Défense. Les modalités d'enseignement et d'évaluation sont classiques. La professionnalisation est présente dans cette formation, qui intègre dès la L1 un enseignement familiarisant les étudiants avec les débouchés professionnels liés au champ. En L3, deux modules assurés par le service universitaire d'information et d'orientation, permettent d'acquérir une méthodologie pour la recherche de stage et pour le développement du projet professionnel. L'équipe souhaite renforcer la place des stages dans la formation, qui est en effet jusqu'ici insuffisante : leur caractère est facultatif, s'opérant dans le cadre du « bonus au diplôme » ou tendent à se cantonner à de l'observation dans le cadre de l'itinéraire pédagogique « Professorat des écoles ». La formation renseigne clairement les étudiants sur les dispositifs de l'université soutenant la professionnalisation. On peut regretter que la dimension professionnalisante de la formation soit entièrement déléguée au service mentionné, ce qui fait perdre la dimension disciplinaire à la réflexion sur les stages et l'insertion professionnelle.

Principalement opérée par l'intervention d'enseignants-chercheurs à chaque année de la licence, l'articulation entre la formation et la recherche s'opère également par des conférences de chercheurs extérieurs intégrées à une unité de première année. Si la maquette ne compte pas d'unité intégralement dédiée à la méthodologie de la recherche, celle-ci est articulée aux contenus théoriques et pratiques de plusieurs unités d'enseignements, par lesquelles s'opère une initiation progressive à la recherche. Il existe une possibilité de stage en laboratoire à partir de la troisième année, dont les étudiants ne s'emparent pas suffisamment.

La formation mobilise des outils numériques désormais classiques (environnement de travail numérique, cours en ligne, communication par email) et intègre des modules d'enseignement de C2i dispensés à l'ensemble des étudiants de la composante. Le parcours *Traitement informatique des corpus* existe, mais les nouvelles technologies sont peu présentes dans le tronc commun pour une licence de sciences du langage. L'équipe pédagogique envisage, à juste titre, de renforcer la place de la linguistique outillée dans la formation. Elle s'est par ailleurs engagée dans un projet de pédagogie innovante de remédiation de l'écrit des étudiants de licence, qui s'appuie sur la médiatisation par les technologies.

Le département des sciences du langage a développé des partenariats avec les universités de Potsdam (Allemagne), Novossibirsk (Russie) et Cracovie (Pologne) venant compléter les partenariats établis par l'UFR PHILLIA. La formation encourage la mobilité étudiante sortante tout en veillant à la préparer par des unités de langue. On regrette qu'aucune donnée chiffrée ne permette d'évaluer la mobilité étudiante (entrante ou sortante). La mobilité enseignante entrante est effective : des enseignants étrangers interviennent régulièrement dans le cadre de conférences intégrées à la formation. Le dossier n'explique pas d'objectif concernant le niveau d'anglais attendu en sortie de licence conformément au cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) ou de politique incitative pour le passage de certification en langue, qui seraient de précieux atouts pour l'itinéraire pédagogique « FLE – anglo-américain pour SDL ».

### Pilotage

Les principes généraux de fonctionnement de l'équipe de pilotage et de l'équipe pédagogique sont bien décrits. Néanmoins, le dossier contient des informations contradictoires quant à l'identité des responsables de formation et ces informations essentielles sont absentes du livret étudiant 2017-2018. L'équipe pédagogique, bien diversifiée, échange à rythme régulier. Les domaines d'exercice et les profils des intervenants extérieurs sont en cohérence avec la finalité de la formation. La formation est dotée d'un conseil de perfectionnement conforme à la charte élaborée dans le cadre de la communauté d'université et d'établissements (ComUE), mais sa composition n'est pas détaillée. Cette instance, qui se réunit régulièrement, permet une veille sur la

formation et d'opérer d'éventuels ajustements. Les modalités d'évaluation sont classiques et adaptées. L'approche par compétence a été étendue aux enseignements disciplinaires en 2018.

L'évaluation de la formation par les étudiants est opérée à un triple niveau : annuellement par l'établissement, par un questionnaire d'évaluation accessible dans l'espace en ligne de chaque cours, ainsi que par une enquête auprès des anciens diplômés. L'équipe pédagogique s'implique dans les dispositifs d'orientation à destination des lycéens et est soucieuse d'offrir un suivi individualisé aux étudiants.

### Résultats constatés

Le dossier donne accès aux seuls effectifs de la période 2016-2018, sans en livrer d'analyse. Les effectifs sont satisfaisants : en moyenne, de 2016 à 2018, 99 étudiants en L1 ; 58 en L2 ; 57 en L3. Les effectifs des parcours *Langage et sciences humaines* et *Sciences du langage et didactique* sont équilibrés ; néanmoins, l'effectif du parcours *Traitement informatique des corpus* est extrêmement faible : les promotions 2016-2017 et 2017-2018 se composent de deux étudiants.

Les taux de réussite seraient bons en L1 (70,9 % en 2017-2018 ; 53,8 % en 2016-2017 ; 57,4 % en 2015-2016) et excellents en L3 (77,4 % en 2017-2018 ; 78,4 % en 2016-2017 ; 84,1 % en 2015-2016). Les données fournies sont néanmoins sujettes à caution car des incohérences sont observables dans le tableau récapitulatif des effectifs : par exemple, le nombre d'inscrits pédagogiques indiqués pour chaque promotion de L3 de 2014 à 2018 ne correspond pas à l'effectif attendu tel que résultant de la somme du nombre d'étudiants ayant validé leur L2 et intégrant la L3 correspondante, du nombre d'étudiants originaires d'autres licences, et du nombre de redoublants dans la même L3 de l'année antérieure.

La formation s'appuie sur les enquêtes de l'observatoire de la vie étudiante pour connaître le devenir de ses étudiants. On regrette que l'analyse des résultats de ces enquêtes ne soit pas présente dans le dossier et que la formation ne s'empare pas de ce suivi.

Concernant les dispositifs d'aide à la réussite, la formation propose plusieurs initiatives intéressantes : parcours de consolidation des compétences, module de consolidation des compétences en français, tutorat en ligne et en présentiel, semaines de révision tutoré par les enseignants eux-mêmes, remédiation en français, etc.

Le dossier indique que la licence accueille régulièrement des candidats en reprise d'étude, ce qui est très positif, mais ne fournit aucun indicateur précis permettant de mesurer cet atout de la formation.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Formation de qualité avec des contenus interdisciplinaires originaux.
- Bonne préparation à la poursuite d'études.
- Partenariats internationaux bien développés.
- Dispositifs d'aide à la réussite variés.
- Formation articulée à la recherche via l'implication des enseignants-chercheurs.

### Principaux points faibles :

- Faible connaissance du devenir des étudiants.
- Faible place des stages.
- Place insuffisante des technologies pour les sciences du langage.
- Faible effectif du parcours *Traitement informatique des corpus*.



## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Sciences du langage* de l'université Paris Nanterre est une formation de qualité, ayant pour atouts son interdisciplinarité, la solidité de son socle commun et la pertinence de ses parcours. Ses contenus en font a priori une bonne préparation à la poursuite d'études : en l'absence d'éléments présentés et analysés sur le devenir étudiant dans le dossier, il n'est malheureusement pas possible de le vérifier, les données fournies par l'établissement étant par ailleurs incohérentes. Il serait essentiel que l'équipe de pilotage fasse aboutir tous les efforts manifestement fournis pour assurer l'attractivité de cette formation en se saisissant du devenir étudiant. Afin de renforcer la place de la préprofessionnalisation, une piste intéressante serait de rendre obligatoire les stages en troisième année. Concernant le projet de l'équipe pédagogique visant à renforcer la place de la linguistique outillée dans la formation, cette piste apparaît judicieuse à plusieurs titres : d'une part, une plus grande présence du numérique dans le tronc commun serait cohérente avec l'évolution des sciences du langage, ainsi qu'avec l'une des spécialités du laboratoire MoDyCo. D'autre part, cette piste permettrait de familiariser progressivement les étudiants avec les méthodologies d'analyse outillée et ainsi alimenter l'effectif du parcours *Traitement informatique des corpus*. Le fait que ce parcours ne rencontre pas son public s'explique très certainement par son apparition brutale en L3 et non préparée, auprès d'étudiants qui ont, pour la plupart, besoin de bénéficier d'une introduction douce à l'informatique et aux approches quantitatives.



## LICENCE SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES

Établissement : Université Paris Nanterre

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives* (STAPS) de l'université Paris Nanterre (UPN) est classique dans ce domaine de formation universitaire. La première année de licence (L1) et la deuxième année de licence (L2) sont généralistes sous forme d'enseignements de tronc commun. La spécialisation s'opère durant la troisième année de licence (L3) qui comporte trois parcours-type : un parcours *Activité physique adaptée et santé* (APAS), un parcours *Management du sport* (MS) et un parcours *Éducation et motricité* (EM). Le parcours EM offre une formation principalement orientée vers la préparation au professorat d'éducation physique et sportive dans le second degré mais il intègre également une option « premier degré » pour quelques étudiants intéressés par le professorat des écoles. Les trois parcours-type permettent une poursuite d'études en master (master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation*, MEEF ou masters STAPS de l'établissement) dans différents parcours.

Les contenus de formation sont délivrés en présentiel au sein de l'unité de formation et de recherche en STAPS (UFR STAPS) implantée sur le campus de l'université de Paris Nanterre. La maquette d'enseignements propose un total d'heures de formation compris entre 1892 et 1925 heures selon les parcours.

### ANALYSE

#### Finalité

Les compétences visées par la licence STAPS sont exprimées par parcours-types de façon plus ou moins précise dans le dossier mais elles s'appuient, de façon complémentaire et plus lisible, sur les fiches correspondantes du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Les connaissances attendues jusqu'à la L2 sont pluridisciplinaires selon une démarche de tronc commun. Elles répondent plus spécifiquement aux exigences des secteurs professionnels durant l'année de L3 sur la base d'une spécialisation permettant également une poursuite d'études en master. Une unité d'enseignement (UE) de L1 et une UE de L2 « études des milieux » apportent néanmoins aux étudiants des informations sur les secteurs professionnels visés. On peut regretter que les maquettes de formation présentées sous forme de tableaux récapitulatifs apportent seulement des éléments succincts sur les contenus d'enseignement. Si l'on se fie aux titres, ceux-ci semblent néanmoins adaptés aux finalités, aux métiers et poursuites d'études envisagés.

### Positionnement dans l'environnement

La licence STAPS de l'UPN trouve parfaitement sa place dans l'offre de formation nationale. Elle s'inscrit de façon cohérente dans l'environnement géographique proche en compagnie des trois autres licences STAPS de l'académie de Versailles. Elle fait partie de l'offre de la région académique Ile-de-France au sein de laquelle sept universités proposent une licence STAPS dans un domaine universitaire où la demande de formation est forte. Le positionnement de la licence STAPS de l'UPN semble s'appuyer sur une réflexion sérieuse qui tient compte à la fois des parcours proposés dans les établissements proches et des débouchés professionnels en hausse dans ce secteur socio-économique. Cela se manifeste par la volonté d'ouvrir un nouveau parcours de licence en entraînement sportif. La licence STAPS bénéficie de l'adossement du centre de recherche sur le sport et le mouvement (CERSM EA 2931) dont le caractère pluridisciplinaire conduit à une implication des enseignants-chercheurs dans les trois filières proposées. Des liens sont tissés avec l'environnement socio-économique et se traduisent par quelques conventions de partenariat avec des entreprises, des collectivités territoriales et des structures issues du mouvement sportif. Compte tenu de la diversité des emplois visés, de nouveaux partenaires doivent être approchés, notamment pour les parcours APAS et MS. Il est à noter que les mobilités étudiantes à l'international sont stables depuis 2015 (et indiquent une mobilité davantage sortante qu'entrante avec 15 étudiants vs 23 de 2015 à 2018) alors qu'elles auraient dû évoluer, au regard de l'augmentation des effectifs, si des collaborations universitaires internationales avaient été engagées et davantage mises en évidence.

### Organisation pédagogique

La formation proposée s'appuie sur une organisation pédagogique clairement présentée même si on regrette l'absence d'informations concernant la répartition des cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD), travaux pratiques (TP) et celle des stages sur les maquettes jointes au dossier. La licence repose sur un socle commun de connaissances en L1 et L2, suivi d'une spécialisation dans les trois parcours de L3 (EM, MS, APAS). Le volume horaire de la licence reste cependant élevé dépassant le cadre des 1500 heures pour les parcours EM et APAS. Compte tenu des compétences exigées à l'issue de la L3, les contenus des filières pourraient être étalés sur les semestres quatre, cinq et six assurant une spécialisation plus progressive. Cette spécialisation est toutefois compensée par une découverte des milieux sur les quatre premiers semestres. Les UE « parcours personnalisé » présentant les milieux professionnels jouent partiellement ce rôle, d'autant qu'elles sont corrélées au stage qui implique les étudiants dans le secteur professionnel correspondant potentiellement dès les semestres trois et quatre à leur futur parcours. On regrette que certains contenus disciplinaires spécifiques aux filières soient présentés tardivement, ce qui peut avoir un effet négatif sur le continuum licence/master. La place dédiée à la recherche est importante dans l'organisation pédagogique présentée. Dès la L1, puis en L2, des heures d'enseignement lui sont consacrées et un mémoire de recherche sur une thématique choisie par l'étudiant vient compléter, en L3, la formation à et par la recherche. Dans le cadre de la mobilisation des outils numériques, la formation reste perfectible. Les enseignants mobilisent la plateforme Moodle et ont expérimenté une démarche d'évaluation en ligne. Des cours d'informatique centrés sur le C2i sont programmés en L1 et L2 et apparaissent en L3 dans une UE de tronc commun associant « méthodologie de la recherche » et « statistiques et outils informatiques ». Les démarches d'innovation pédagogique, pouvant être en partie favorisées par les outils numériques, sont indiquées comme exceptionnelles et mériteraient donc d'être davantage encouragées, notamment pour les pédagogies actives ou inversées. De même, la place de l'international dans la formation est limitée. Elle se traduit essentiellement par l'enseignement de langue vivante obligatoire, plus précisément 18 heures d'enseignement pour chacun des six semestres (anglais non spécifique, anglais spécifique et anglais scientifique, attribuant 18 crédits ECTS sur la licence), ce qui représente un volume d'enseignement non négligeable et appréciable. Quelques étudiants bénéficient d'échanges internationaux dans le cadre d'ERASMUS. Pour ces étudiants les processus d'acquisition et de validation de crédits ECTS ont été formalisés. Les demandes de validation des acquis sont réduites et sont expliquées par un déficit en ressources humaines au sein de l'université. Des réflexions sont engagées au sein de l'UFR pour développer la validation d'acquis.

### Pilotage

Il est regrettable que la présentation de l'équipe pédagogique soit incomplète et que le dossier ne permette pas de juger de l'implication des enseignants, de celle des enseignants-chercheurs et de celle des professionnels dans les enseignements, ni d'évaluer les heures qu'ils assurent en tronc commun et/ou en parcours. Seules les responsabilités sont précisées pour quelques intervenants : responsabilité de L1, de L2 et de parcours. L'organisation présentée, à partir du partage des responsabilités au sein de l'équipe pédagogique, semble opérationnelle du point de vue de la coordination nécessaire. Un conseil de perfectionnement a été très

récemment, et donc très tardivement, mis en place. Il est donc impossible d'observer s'il joue pleinement son rôle et d'évaluer la façon dont les implications des étudiants et des représentants du monde socio-économique sont pleinement intégrées dans son fonctionnement. Par ailleurs, rien n'est indiqué sur l'organisation prévue pour prendre en compte les spécificités des trois parcours professionnels proposés en L3. L'évaluation de la formation par les étudiants a été mise en œuvre depuis 2016 et souligne une assez bonne adéquation entre les contenus de formation et les attentes des étudiants qui varie néanmoins (entre 75 % et 91 %) selon les parcours. On peut de plus s'étonner, au vu des données fournies, d'une démarche d'autoévaluation de la formation très parcellaire. Par ailleurs l'évaluation des enseignements par les étudiants dans le cadre de la plateforme « cours en ligne » est soulignée comme n'ayant pas fait l'objet d'une discussion au sein de l'équipe pédagogique, ce qui interroge sur son fonctionnement. Les modalités d'évaluation des étudiants et les règles de délivrance des diplômes, précisées aux étudiants dans le livret pédagogique mis en ligne, ne sont pas présentes dans le dossier et ne peuvent donc pas être commentées. Le supplément au diplôme est fourni et présente les compétences visées sans pour l'instant y intégrer le bonus au diplôme. Par contre le suivi de l'acquisition des compétences n'est pas encore opérationnel et ne sera, à priori, mis en œuvre que pour 2020-2024. L'équipe pédagogique est particulièrement soucieuse de la sensibilisation des étudiants à l'intégrité scientifique et à l'éthique qui est une préoccupation transversale à l'établissement et fait l'objet de plusieurs enseignements en s'appuyant également sur un logiciel anti-plagiat. Les dispositifs d'aide à la réussite sont nombreux et reposent en partie sur différentes formes de tutorats. Ceux-ci trouvent des limites dans les capacités d'accueil de L1 et dans l'augmentation générale du nombre d'étudiants.

### Résultats constatés

Les effectifs de la licence STAPS sont en hausse (de 968 étudiants en 2013-2014 à 1239 étudiants en 2017-2018 dont 586 L1, 297 L2, 95 L3 APAS, 157 L3 EM, 104 L3 MS), ce qui est conforme à l'attractivité des formations STAPS en France. Les taux de réussite sont plutôt bons en L1, avec 52 % d'étudiants validant leur année, comparativement aux statistiques nationales dans ce secteur de formation. En L2, ce taux monte à 82 %. Les étudiants sont ensuite 60 % à obtenir la L3 EM, 73,7 % pour la L3 APAS et 84,6 % pour la L3 MS. Cette disparité de résultats selon les parcours de L3 doit être interrogée au regard des exigences et de l'efficacité des formations proposées mais aussi des connaissances diffusées et volumes horaires accordés. Des données manquent sur le taux de poursuite des étudiants dans les masters proposés par l'UPN, y compris en masters MEEF. Les enquêtes proposées par l'UPN sur le devenir des diplômés de licence 2014-2015 n'ont pas fait l'objet d'une analyse par l'équipe de pilotage de la licence. De même, le tableau de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études, pourtant annoncé dans le dossier d'autoévaluation, n'a pas été fourni. Le constat, tel que cela apparaît dans le dossier, est que le suivi de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études est insuffisant pour constituer une véritable aide au pilotage de la formation. Une démarche présentant et commentant plus précisément l'insertion professionnelle des étudiants au niveau de la L3, les poursuites d'études, dans les masters de l'UPN ou dans d'autres masters en France, ou encore les réorientations éventuelles, serait utile.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Formation parfaitement insérée dans son environnement.
- Bonne formation à et par la recherche.
- Suivi et accompagnement pédagogique efficaces de l'étudiant par différents dispositifs (tutorat, livrets de l'étudiants, ENT).
- Bonne démarche de préprofessionnalisation.

### Principaux points faibles :

- Des éléments de pilotage insuffisamment détaillés dans le dossier.
- Suivi de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études insuffisant.
- Développement limité des pratiques pédagogiques innovantes.
- Spécialisation tardive des étudiants et manque de progressivité dans les enseignements disciplinaires spécifiques aux parcours.
- Manque du suivi de l'acquisition des compétences.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La mention de licence STAPS de l'Université de Paris Ouest Nanterre La Défense est parfaitement implantée dans son environnement. La maquette de formation est cohérente et adaptée aux objectifs poursuivis même si l'on peut regretter une spécialisation tardive et un manque de progressivité dans l'apport des contenus spécifiques aux parcours proposés. La mention bénéficie d'un bon adossement à la recherche, ce qui se traduit par des UE dédiées à la formation et par la recherche. Le souci de préprofessionnalisation anime parallèlement l'équipe pédagogique qui est également attentive à la mise en œuvre de dispositifs de tutorat favorables à la réussite. A *contrario*, on peut regretter un manque d'innovations pédagogiques dans les enseignements qui restent traditionnels et n'exploitent pas suffisamment les outils numériques. Le dossier présenté est également lacunaire sur plusieurs points, tels que le suivi de l'acquisition des compétences, la répartition des enseignements, le suivi de l'insertion professionnelle et la poursuite d'études. Autant d'éléments qui pourraient apporter une aide utile au pilotage et devraient être davantage intégrés à l'organisation de la formation proposée. Les flux abondants d'étudiants en licence dans les trois parcours APAS, EM et MS et les divers partenariats avec le milieu fédéral assurent une légitimité quant à la réflexion de l'ouverture d'un parcours *entraînement sportif*.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

## LICENCE PROFESSIONNELLE GESTION ET DÉVELOPPEMENT DES ORGANISATIONS, DES SERVICES SPORTIFS ET DE LOISIRS

Établissement : Université Paris Nanterre

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle *Gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisirs* de l'université Paris Nanterre, proposée par l'unité de formation et de recherche (UFR) STAPS (sciences et techniques des activités physiques et sportives), est une formation professionnalisante d'une durée classique et réglementaire d'une année. Elle est accessible à une diversité de publics. La formation propose un seul parcours d'une durée totale de 414 heures d'enseignement (96 CM / 318 TD) complété par un stage obligatoire de 400 heures. Cette licence forme des étudiants aux métiers liés à la gestion et au développement des structures sportives et de loisirs.

### ANALYSE

<b>Finalité</b>
<p>Les connaissances attendues sont bien explicitées et déclinées selon trois catégories : savoir, savoir-faire et savoir être. Eu égard à la philosophie du diplôme proposé, aux perspectives d'insertion professionnelle envisagées pour les futurs diplômés, la présence d'un cours intitulé « Prévention et promotion de la santé » présent au premier semestre (24 heures Cours magistraux (CM) et au second semestre (18 Travaux dirigés (TD) paraît à la fois en décalage et à poids inadapté (10 % du présentiel au total) pour de futurs professionnels dont le quotidien sera lié à la gestion et au développement des structures sportives et de loisirs. La référence « forme et loisirs », relativement floue d'ailleurs, qui est faite à de multiples reprises dans le dossier, ne permet pas de justifier autant la présence de cet enseignement. Les objectifs de la licence apparaissent en bonne cohérence avec les enseignements et les heures associées, hormis le cours précédemment mentionné.</p>
<b>Positionnement dans l'environnement</b>
<p>La formation s'inscrit dans un environnement socio-économique local dense et dynamique : 20 000 établissements / 10 000 emplois. L'analyse de l'environnement concurrentiel tel que présenté, n'est pas totalement exhaustif puisque la présence de cette formation dans l'offre, géographiquement proche, de l'université d'Orléans n'est pas mentionnée. La formation proposée ne souffre pas d'une forte concurrence puisqu'il n'existe qu'une seule formation équivalente en région parisienne et une autre géographiquement proche. En effet, en région parisienne, c'est l'université de Paris Est - Marne la Vallée qui propose une formation identique. Géographiquement proche, l'université d'Orléans propose également une licence professionnelle,</p>

avec des options spécifiques relatives à l'événementiel sportif. Il convient toutefois de signifier que de nombreuses UFR STAPS, dont celle de l'université Paris Ouest Nanterre La Défense, proposent des licences STAPS classiques avec un parcours *Management du sport* dont les contenus sont souvent assez proches. On regrette que le dossier ne spécifie pas les éventuelles mutualisations entre la licence professionnelle et le parcours *Management du sport* de la licence STAPS de l'établissement. La spécificité de la licence professionnelle comparativement au parcours *Management du sport*, en termes de métiers et de débouchés professionnels, serait également pertinente à décrire.

La démonstration d'un adossement à la recherche est floue alors qu'il s'agit d'une licence professionnelle qui n'a pas vocation à amener les étudiants vers la recherche. Le positionnement n'est pas clair sur la possibilité de l'étudiant et/ou les messages délivrés quant à une éventuelle poursuite d'études en master, qui se doit d'être marginale pour une licence professionnelle. Les porteurs de la formation font mention de partenariats réguliers avec un certain nombre d'organisations – publiques et privées - qui pour une partie d'entre elles permettent d'une part d'accueillir des stagiaires et d'autre part de constituer une part non négligeable de l'équipe pédagogique. Ces interactions traduisent des interrelations fortes et positives pour la formation. Le dossier ne mentionne pas la volonté de rechercher de nouveaux lieux de stages, de nouveaux professionnels, malgré un environnement socio-économique pourtant dense, afin de poursuivre dans une stratégie dynamique de développement. La déclinaison des partenariats donne l'impression que cette formation offre des perspectives d'emplois très variés, alors que des précisions ne sont pas fournies sur le type d'emploi et les secteurs offrant le plus de perspectives professionnelles.

### Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique de la formation est assez classique et cohérente, hormis la présence et le volume horaire du cours « Prévention et promotion de la santé ». Elle propose un contenu cohérent avec les objectifs de la formation. Elle offre également la possibilité pour les étudiants qui le souhaitent de suivre, en complément et de façon optionnelle, à chaque semestre, un ou deux module(s) supplémentaire(s) dans le cadre d'un bonus diplôme évalué séparément. Ces modules sont proposés dans le cadre d'une offre globale et commune avec d'autres formations. Ce dispositif pertinent, n'a jamais été mobilisé, ce qui peut questionner sur la promotion qui en est faite ou simplement sa faisabilité dans la mesure où un stage de 400 heures est déjà réalisé.

Le caractère professionnalisant est avéré. Il transparait dans les libellés et les contenus des enseignements magistraux proposés. Cela est conforté par la présence d'un stage d'une durée de 400 heures. Le projet tutoré de 100 heures dont l'encadrement a d'ailleurs été confié à trois professionnels, tous membres de l'équipe pédagogique, possède un objectif restreint puisqu'orienté sur le projet d'insertion professionnelle. Une réflexion est à mener sur les objectifs visés de ce projet tutoré. De plus, son volume horaire est inférieur à ce qu'il devrait être compte tenu de la réglementation. Le nombre de crédits ECTS, 24 pour ces deux enseignements, confirme l'orientation professionnelle de ces deux éléments (stage et projet tutoré).

Si les usages traditionnels du numérique sont identifiables, notamment en matière de contenus d'enseignement et d'environnement de travail numérique, une démarche est engagée pour qu'une utilisation plus ample et innovante soit développée (différents langages de programmation, étapes de projets numériques...), ce qui constitue une démarche d'innovation pédagogique à favoriser.

La formation a pris en compte les étudiants en situation de handicap. Le dispositif d'aide à la réussite décrit est assez classique (réunions d'information, consultations de copies). Il faut souligner en plus, la présence d'un livret étudiant téléchargeable. L'accompagnement sur le projet tutoré individualisé paraît une stratégie complémentaire très opérante en la matière.

### Pilotage

L'équipe pédagogique est diversifiée : un maître de conférences associé (MAST), cinq professionnels (deux issus du public et trois du privé), sept titulaires (professeurs certifiés et enseignants-chercheurs). Les professionnels réalisent 50 % des enseignements ce qui constitue un bon équilibre entre enseignants académiques et professionnels, en outre les professionnels impliqués sont en activité dans les secteurs cibles de la licence. L'adéquation entre les profils des enseignants et les contenus de la formation semble très bonne pour les professionnels. Pour les académiques, l'absence de données sur les sections conseil national des universités (CNU) de rattachement et des noms différents entre les documents remis ne permet pas de conclure sur ce point.

La formation est pilotée par un binôme professionnel / enseignant-chercheur de la section 74 (STAPS). Le choix du profil de l'enseignant-chercheur retenu pour ce co-portage questionne malgré le rattachement à la section

74 d'autant qu'il existe des enseignants-chercheurs dont le domaine est davantage proche (i.e le management).

La formation est dotée d'un conseil de perfectionnement de treize membres assez équilibré. Il est appréciable de trouver parmi ses membres un représentant du secrétariat pédagogique. Cette instance n'a pas été réunie en 2018, ce qui de fait occulte les retours du représentant étudiant de la promotion et l'absence de réunion n'est pas justifiée dans le dossier. Le souci de continuité et de transmission de l'information est pris en compte, avec un dispositif d'archivage. L'absence de documents ne permet pas d'apprécier les réalités de fonctionnement de cette instance. Le dispositif d'évaluation des étudiants est explicite et présenté sur différents supports : page dédiée, livret pédagogique de l'étudiant ainsi que lors de la réunion de pré rentrée. Un processus d'évaluation de la formation par les étudiants est présent (enseignements et formation). En revanche, rien n'est dit d'un éventuel processus d'autoévaluation de la formation.

L'approche par compétence a été initiée. Une formation a été dispensée et se poursuit actuellement. L'équipe pédagogique est mobilisée sur l'expression en compétences des enseignements et des unités de mise en situation professionnelle.

### Résultats constatés

Les effectifs sont en moyenne de 23 étudiants par an sur les cinq dernières années : 27 pour la première année / 22 pour la dernière. On observe une très faible attractivité au sein de l'établissement, qui n'est pas analysée. Seuls trois étudiants sont issus de l'université Paris Nanterre sur 22 dans la dernière promotion. C'est une tendance marquée sur les cinq dernières années, laquelle s'est amplifiée, malgré une présentation de la formation dans les années de cursus antérieures en STAPS. Les inscriptions se font principalement sous la forme d'un parcours de formation initiale. Le nombre de demandes n'est pas précisé.

Le taux de réussite moyen sur les quatre dernières années est de 71 % ce qui est faible pour une formation qui sélectionne ses étudiants, et décroissant sur les trois dernières années (59 % de réussite seulement en 2017-2018). Ce taux de réussite n'est pas analysé alors qu'il s'agit d'un point clé dans le processus d'autoévaluation.

S'agissant de l'insertion professionnelle, les éléments fournis par les enquêtes menées par l'établissement sont calculés sur de trop faibles effectifs pour qu'ils puissent être considérés. En revanche, les enquêtes complémentaires réalisées par l'équipe pédagogique indiquent que le taux d'insertion est honorable, avec près de 25 % des diplômés qui ont une offre d'emploi à la fin de leur stage, majoritairement en CDD et à temps plein. Bien qu'il soit mentionné que trente mois après l'obtention du diplôme, 90 % des étudiants ont un emploi à temps plein, il n'est pas précisé s'il s'agit d'un emploi directement lié à l'obtention de la licence, où que les étudiants ont repris des études pour accéder à des niveaux de qualifications supérieures. Les formes relativement imprécises de la caractérisation de l'insertion professionnelle et l'absence de documents annexes ne permettent pas d'analyser complètement le dossier.

## CONCLUSION

### Principal point fort :

- Diversité et complémentarité de l'équipe pédagogique.

### Principaux points faibles :

- Taux d'échec trop important.
- Manque de suivi des diplômés.
- Attractivité relativement faible en interne de l'établissement.
- Analyse des environnements imprécise et manques dans la démarche d'autoévaluation.
- Un positionnement manquant de caractérisation par rapport à la licence *Management du sport*.



## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence professionnelle *Gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisirs* de l'université de Paris Nanterre est une formation qui bénéficie d'une équipe pédagogique conséquente et diversifiée en termes de compétences. Son caractère professionnalisant est revendiqué. L'accompagnement du projet individuel à travers le projet tutoré et le stage sont des éléments clés du dispositif de formation.

La formation bénéficie d'un réseau de partenaires locaux qui gagnerait à être étendu et diversifié. Cependant, l'analyse conduite sur l'environnement est imparfaite, à savoir le positionnement d'une part et les mutualisations d'autre part de la licence professionnelle en parallèle d'une licence STAPS parcours *Management du sport* ne sont pas détaillés. Ensuite, la dimension « forme et loisirs », bien qu'elle ne soit pas mentionnée explicitement comme la coloration sportive de la formation, mériterait d'être mieux justifiée, d'autant qu'elle concerne peu les débouchés. Le dossier souligne d'ailleurs les efforts à fournir pour être plus attractifs auprès des collectivités territoriales pour lesquelles l'accès à l'emploi est souvent conditionné par la réussite à un concours.

Un enseignement dont le volume est conséquent semble peu adapté à la licence professionnelle (promotion de la santé). Ce volume horaire serait certainement plus utile s'il était reconverti sur des enseignements plus orientés sur les domaines de la gestion, de l'organisation, du management, ou complété par un cours brossant plus globalement la promotion de la santé par le sport et les loisirs sportifs. Le dossier ne mentionne pas de réflexions en cours sur le positionnement de la formation, qui n'est actuellement pas assez différencié (à l'instar d'Aix-Marseille avec l'environnement montagnard), au regard des autres formations équivalentes dans la grande région parisienne. Il faudra intégrer dans la réflexion, l'éventuelle concurrence des diplômés professionnels du ministère des sports.

Le problème du faible recrutement en interne et celui du taux de réussite trop faible doivent être analysés.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

## LICENCE PROFESSIONNELLE INTERVENTION SOCIALE : DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET MÉDIATION PAR LE SPORT

Établissement : Université Paris Nanterre

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle *Intervention sociale : développement social et médiation par le sport* de l'université Paris Nanterre, proposée par l'unité de formation et de recherche en sciences et techniques des activités physiques et sportives (UFR STAPS) est une formation professionnalisante d'une durée classique et réglementaire d'une année et prépare au métier d'éducateur socio-sportif, emploi type privilégié en termes de débouchés professionnels. Elle est accessible à une diversité de publics : étudiants issus d'un parcours STAPS, psychologie, sociologie, sciences de l'éducation mais aussi à des titulaires d'un diplôme universitaire de technologie (DUT) *Carrières sociales* ou d'un diplôme d'assistant social. La formation propose un seul parcours d'une durée totale de 488 heures d'enseignement complété par un stage obligatoire de 460 heures.

### ANALYSE

<b>Finalité</b>
<p>Les connaissances attendues sont très bien explicitées et déclinées de façon précise selon deux catégories : savoir et savoir-faire. La lecture complémentaire du livret de l'étudiant est très instructive pour guider, encore plus finement les étudiants dans la compréhension du dispositif de formation qui leur est proposé. Les fiches présentant les différents enseignements sont très claires et particulièrement bien documentées. Les cadres d'emplois identifiés pour les futurs titulaires du diplôme sont pertinents et cohérents avec les connaissances apportées et les compétences développées. A l'évidence, l'excellente connaissance et la maîtrise du champ de la médiation sociale par les porteurs de l'offre de formation permet de proposer avec précision et finesse un contenu de formation professionnalisant certes exigeant, mais particulièrement adapté aux besoins du secteur, contenus agrémentés de méthodes pédagogiques dynamiques. La forte dimension psycho-éducative et socio-éducative centrée sur l'accompagnement d'un public de jeunes adultes, adolescents et pré-adolescents en situation de rupture familiale, scolaire et de marginalité sociale traduit la volonté d'un positionnement singulier.</p>
<b>Positionnement dans l'environnement</b>
<p>La formation s'inscrit dans un environnement régional très urbanisé caractérisé notamment par la présence de très nombreux quartiers dits sensibles sur lesquels des dispositifs de la politique de la ville sont mis en œuvre. Au-delà des collectivités locales, de nombreuses structures associatives et des services déconcentrés de l'État</p>

participent à cette action publique de médiation sociale. Le sport et plus généralement les activités corporelles sont fortement mobilisés comme outil de médiation et tout particulièrement au sein des politiques de la ville. La formation proposée ne souffre pas de concurrence sur la région parisienne puisque seule l'université Paris Sud à Orsay propose une licence professionnelle dont les objectifs sont relativement similaires. Cependant, cette dernière est spécialisée par une entrée sur les activités du cirque. Au niveau national, deux autres établissements proposent cette formation, dont l'université d'Orléans, géographiquement proche mais portant une spécialité différente. Des liens avec d'autres instituts de formation de niveau Bac + 2 (en particulier les instituts régionaux du travail social) ont été engagés afin d'assurer la « promotion » de la formation. Au sein de l'université Paris Ouest Nanterre La Défense, et plus particulièrement à l'UFR STAPS, le positionnement de la formation a été habilement pensé par rapport aux autres formations proposées, en particulier la licence STAPS parcours *Activités physiques adaptées et santé* et *Éducation et motricité*. La licence professionnelle vient compléter l'offre de formation de licence STAPS tout en répondant aux problématiques territoriales et locales.

Les porteurs de la formation font mention de partenariats réguliers avec un certain nombre d'organisations - publiques et privées - implantées régionalement, ce qui favorise des propositions de stages. Il n'existe pas de dispositif de coopération internationale pour cette formation ; ce qui se comprend pour un diplôme professionnalisant en lien avec les partenaires du territoire. La formation s'appuie sur des enseignants-chercheurs (2/3 de l'équipe pédagogique) et des professionnels (1/3 de l'équipe pédagogique).

### Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est très cohérente. Le dispositif de formation est structuré autour de quatre périodes d'apprentissage, lesquelles facilitent une montée en puissance progressive vers le métier d'éducateur socio-sportif, emploi type privilégié en termes de débouchés professionnels. La licence professionnelle propose un contenu très adapté, complet et dense de 488 heures.

Le caractère professionnalisant est avéré. Il transparaît dans les libellés et les contenus des enseignements magistraux proposés. L'importance du projet tutoré mais également les dispositifs d'accompagnement qui y sont consacrés contribuent à ce souci de professionnalisation. Cela est conforté par la présence d'un stage d'une durée de 460 heures où l'échange entre équipe pédagogique et tuteurs de stage respecte des règles et des temporalités très formalisées. L'importance accordée au stage, à ses conditions de réalisation est attestée par la présence d'un responsable de la mise en stage, lequel joue un rôle très actif complémentarément au bureau commun de l'insertion professionnelle et des stages. Il est donné la possibilité aux étudiants, en parallèle de leur formation, de réaliser un projet personnel qui, lui, reste difficile à produire au regard du volume horaire conséquent durant cette formation de licence professionnelle (enseignements et stage). Pour ce faire, en sus de l'accompagnement par l'équipe pédagogique, des outils communs à l'établissement sont mis à disposition.

La démonstration d'un adossement à la recherche et d'une formation à et par la recherche est particulièrement séduisante, convaincante et assez originale pour une licence professionnelle. Il devrait pouvoir et en tout cas mériterait de servir d'exemple. Si les usages traditionnels du numérique sont identifiables, notamment en matière de contenus d'enseignement et d'environnement de travail numérique, une démarche semble engagée pour qu'une utilisation plus innovante soit favorisée. Cette dynamique s'inscrit dans la volonté de faire reposer la formation sur des méthodes d'enseignement interactives.

La formation a pris en compte les étudiants en situation de handicap. Le dispositif d'aide à la réussite décrit repose sur un accompagnement individualisé, relativement simple à mettre en place eu égard au petit effectif concerné par la formation.

### Pilotage

L'équipe pédagogique est diversifiée : six professionnels et neuf titulaires de l'établissement. La présence d'un taux légal de professionnels intervenant pour au moins 25 % du volume total est respecté ; il est annoncé à hauteur de 1/3 pour l'année 2017-18. La formation est pilotée par un binôme appartenant à l'équipe de titulaires, le premier assurant la coordination pédagogique, le second se chargeant plus spécifiquement de la mise en stage des étudiants. L'effectif accueilli étant relativement peu important, une réelle proximité pédagogique avec les étudiants est identifiable, ce qui permet de travailler sur des projets individualisés.

La formation est dotée d'un conseil de perfectionnement de treize membres assez équilibré dans la répartition entre professionnels et enseignants/enseignants-chercheurs. Il est dommageable, cependant, que les étudiants n'y aient pas de place, tant le rôle de cette instance consultative est important. Toutefois, cette absence est compensée par d'autres modalités d'échange formalisées entre étudiants, tuteurs pédagogiques et équipe pédagogique : bilan semestriel en deux temps. Pour autant, il paraît important d'institutionnaliser cet échange.

Le dispositif d'évaluation des étudiants est explicite et présenté sur différents supports : page dédiée, livret pédagogique de l'étudiant. Sa compréhension est évaluée par un questionnaire soumis aux étudiants.

La formation recourt au portefeuille de compétences pour aider les étudiants à formaliser les compétences acquises. L'équipe a été formée à cet outil. Les compétences du diplôme sont mentionnées dans l'annexe descriptive.

### Résultats constatés

Les effectifs sont en moyenne de quatorze étudiants par an sur les cinq dernières années : douze pour l'année au plus faible effectif et 17 pour la dernière. On observe une très faible attractivité au sein de l'établissement. Seuls trois étudiants sont issus de l'établissement sur 17 dans la dernière promotion. On regrette l'absence d'informations sur l'origine des étudiants et leurs profils. C'est une tendance marquée sur les cinq dernières années. Les inscriptions se font quasi exclusivement sous la forme d'un parcours en formation initiale. Le nombre de demandes n'est pas précisé mais tous les étudiants retenus pour entrer en formation ont satisfait à un entretien permettant de valider la pertinence d'une entrée en formation eu égard au projet professionnel envisagé.

Le taux de réussite est assez variable. Le taux le plus faible constaté est de 50 % en 2015-2016 alors qu'il progresse pour être de 82 % sur la dernière année du contrat.

S'agissant de l'insertion professionnelle, les éléments fournis par l'établissement sont calculés sur de trop faibles effectifs pour qu'ils puissent être considérés. L'équipe pédagogique possède en revanche une excellente connaissance qualitative de l'insertion professionnelle et l'analyse proposée est séduisante. Elle a mis en place son propre dispositif qui devrait, à court terme permettre d'avoir des chiffres. Le souci de travailler sur les trajectoires des anciens étudiants est à considérer de manière positive. L'outil destiné à cette intention - la réalisation de fiches sur les parrains professionnels - anciens étudiants - effectuées dans le cadre de la formation - est original et témoigne une nouvelle fois d'un souci d'innovation et de qualité.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Excellente connaissance de l'environnement socio-économique du champ de la médiation sociale et des politiques de la ville.
- Équipe pédagogique « performante » et cohérente pour un encadrement de qualité.
- Contenu de formation adéquat pensé sur et autour de temps d'apprentissage variés et progressifs.
- Modalités d'apprentissages dynamiques et innovantes.
- Utilisation et valorisation de la démarche et des techniques de recherche au service de finalités professionnelles et d'utilité sociale.

### Principaux points faibles :

- Absence d'étudiants au conseil de perfectionnement.
- Insuffisance d'étudiants en formation continue dont la présence a pourtant été imaginée à la création de la formation pour enrichir le dispositif de formation.
- Absence de données quantitatives qui permettent d'apprécier les réalités de l'insertion professionnelle.
- Faible attractivité interne.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence professionnelle *Intervention sociale : développement social et médiation par le sport* est globalement de très bonne qualité mais il est dommageable qu'une telle formation ne puisse pas bénéficier à un plus grand nombre d'étudiants. Riche de son expérience, l'équipe se projette dans l'avenir, notamment en signifiant son

souhait de remédier au déficit de recrutement en formation continue. C'est effectivement une perspective qu'il conviendrait de mobiliser. Peut-être, dans le cadre de partenariats dont la (les) forme(s) reste(nt) à définir, serait-il judicieux de concevoir et d'opérer des recrutements ciblés et organisés pour la formation continue. Le réseau des collectivités via le centre national de la fonction publique territoriale, une contractualisation avec le ministère de la justice pour le domaine de la protection judiciaire de la jeunesse, un partenariat avec une ville qui intégrerait les besoins des associations locales - sportives, socio-éducatives, d'éducation populaire -, les fédérations nationales d'associations d'éducation populaire, les réseaux de centres sociaux, etc. sont autant de pistes qui peuvent être creusées. Bien que moins aisées à mettre en œuvre qu'à l'échelle de l'Île de France, étant donnée l'implantation de la formation, ces propositions pourraient intéresser d'autres territoires.

Il est désormais utile, pour aller plus loin, de rendre visibles et accessibles les données liées à la réussite, aux taux d'insertion professionnelle, et d'ouvrir le conseil de perfectionnement aux étudiants, même s'ils sont par ailleurs entendus sur leurs ressentis.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

## MASTER PSYCHOLOGIE

Établissement : Université Paris Nanterre

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Psychologie* de l'université Paris Nanterre offre cinq parcours en première année de master (M1) : *Psychopathologie et psychologie clinique* ; *Psychologie de l'enfance, de l'adolescence et des institutions* ; *Psychologie sociale appliquée : recherche, études et intervention* ; *Psychologie cognitive et technologiques, neuropsychologie, neurosciences* ; *Psychologie du travail, ergonomie et orientation*. Chacun de ces parcours débouche sur un parcours en deuxième année de master (M2) ayant le même intitulé excepté le parcours *Psychologie du travail, ergonomie et orientation* qui se décline en deux parcours : *Psychologie du travail et ergonomie* et *Psychologie de l'orientation, de l'évaluation et du conseil*. Au total, ces six parcours de M2 offrent la possibilité de suivre un itinéraire professionnel ou un itinéraire recherche. Les objectifs des formations visent l'acquisition des savoirs fondamentaux et méthodologiques spécifiques à la discipline et transversaux, nécessaires à l'exercice du métier de psychologue, profession réglementée. Les enseignements ont lieu sur le campus Paris Nanterre, dans l'académie de Versailles.

### ANALYSE

#### Finalité

Le master *Psychologie* de l'université Paris Nanterre a pour finalité de former, suite à la licence *Psychologie*, des psychologues (lesquels doivent obtenir, pour bénéficier du titre protégé de psychologue, une licence et un master de psychologie, ainsi qu'avoir réalisé un stage professionnalisant de 500 heures au cours du master) et/ou des docteurs en psychologie. Les objectifs de la formation en matière de connaissances et de compétences sont clairement définis et connus des étudiants et en adéquation avec les emplois visés. On note que l'université Paris Nanterre s'est fortement engagée dans une démarche qualité et de certification qui montre un réel dynamisme pour offrir de nouveaux modes de formation adaptés au contexte économique et social d'aujourd'hui (par exemple, validation progressive de blocs de compétences pour des salariés inscrits en formation continue). Au niveau de la mention, une réflexion porte sur le développement de formation courte en lien avec les parcours.

### Positionnement dans l'environnement

Le positionnement du master *Psychologie* est bien identifié par l'équipe pédagogique au niveau local et national. Faisant partie de la même communauté d'universités et d'établissements (ComUE) que l'université Paris 8, un recoupement existe entre les formations de Paris 8 et celles de Paris Nanterre. Ce recoupement est analysé par l'équipe tant au niveau des objectifs communs inhérents aux pratiques professionnelles en psychologique qu'au niveau des spécificités (relatifs aux objets d'études ou aux cadres épistémologiques adoptés) des parcours de Paris Nanterre par rapport à ceux de Paris 8.

L'adossement de la mention à quatre équipes d'accueil (Laboratoire éthologie cognition et développement, Cognition humaine et artificielle, Laboratoire parisien de psychologie sociale, Clinique psychanalyse développement) rattachées à l'école doctorale (ED) pluridisciplinaire « Connaissance, Langage et Modélisation » est bien identifié. L'articulation paraît forte entre la formation et la recherche de par cet adossement et l'adéquation des problématiques (fondamentales ou appliquées) des mémoires avec les thématiques de recherche des enseignants-chercheurs des différents laboratoires.

Si on note des relations privilégiées avec des entreprises ou associations, l'environnement socio-économique et culturel aurait pu être davantage décrit afin de mieux apprécier les possibilités d'insertion professionnelle des futurs diplômés. Le tuteur professionnel est présent à la soutenance du rapport de stage de M2 sur la base du volontariat. Il serait nécessaire de préciser ce point car la délivrance du titre implique la présence d'un psychologue référent. On peut s'interroger sur la légalité de la délivrance du titre en cas d'absence d'un psychologue référent. Des précisions en cas d'absence du tuteur seraient donc nécessaires.

Depuis la dernière évaluation, même si la mobilité étudiante sortante reste encore faible (une quinzaine d'étudiants par année), des efforts ont été conduits pour contractualiser des échanges internationaux. On souligne à cet égard l'originalité du parcours *Psychologie de l'orientation, de l'évaluation et du conseil* qui propose des échanges sur un semestre et les initiatives prises par le parcours *Psychopathologie et psychologie clinique* pour favoriser la signature de conventions avec des institutions étrangères. En outre, des enseignants-chercheurs bénéficient aussi d'une mobilité, même si elle reste extrêmement faible. Des dispositifs existent mais semblent peu utilisés. L'analyse réflexive pour les étudiants porte sur le stage de master qui empêcherait le départ à l'étranger. Cette analyse ne semble pas juste car le stage peut être réalisé à l'étranger. Si une politique de professeurs invités existe, ce qui est tout à fait honorable, elle pourrait être renforcée au regard du nombre de parcours afin que chacun d'eux puissent faire bénéficier leurs étudiants de nouveaux apports pédagogiques et scientifiques.

### Organisation pédagogique

L'adoption de la mention unique *Psychologie* crée pour les équipes pédagogiques le sentiment d'être noyé. Les parcours ne disposent d'aucun tronc commun ce qui est contraire à la cohérence de la mention. Une réflexion est actuellement menée afin que les parcours s'inscrivent dans différentes mentions à l'occasion du prochain contrat. Dans chacun des cinq parcours de M1 et des six parcours de M2, on retrouve, ce qui est normal au regard de la loi et du référentiel master, la réalisation d'un stage de professionnalisation, la réalisation d'un mémoire de recherche ou d'un mémoire de fin d'étude, une sensibilisation à l'intégrité scientifique et éthique.

L'organisation pédagogique des enseignements se comprend facilement au regard des tableaux fournis en annexe. L'étudiant bénéficie de trois blocs d'enseignements dans un parcours. On note ainsi des enseignements fondamentaux spécifiques au parcours, ce qui est habituel. Il y a également un enseignement personnalisé qu'il doit choisir en dehors de celui proposé par son parcours. Outre l'ouverture, il s'agit ici d'un moyen qui pourrait constituer une passerelle. Ce point mériterait d'être mis davantage en avant. Enfin, il y a un enseignement complémentaire qui devrait être réellement mis en avant comme étant un enseignement de tronc commun avec un enseignement en statistiques, anglais et de neurosciences.

On remarque le souci permanent des équipes pédagogiques de proposer aux étudiants un accompagnement individualisé (par exemple, des mises à niveau en anglais et statistiques sont proposées) afin qu'ils puissent construire efficacement leur projet professionnel. Il s'agit d'un réel atout. Des enseignements « Bonus » mis en place dès la licence, continuent à être proposés attestant d'un engagement de l'étudiant dans son parcours. On peut toutefois s'interroger sur le nombre d'étudiants y prétendant et les contraintes de coûts que cela suppose. Comme signalé dans le dossier, les enseignements en anglais doivent impérativement être systématisés à tous les parcours. Cependant, l'accueil de professeurs internationaux invités (un ou deux par an) permet aux étudiants de suivre des conférences en anglais.

L'utilisation du numérique est en progression puisque l'utilisation de la plateforme Moodle, avec des exercices en

ligne, est maintenant systématisée. On note une avancée récente avec l'utilisation de jeux sérieux et de classes virtuelles que l'on aurait aimé voir ici davantage décrits. Même si cela a été souligné par l'équipe pédagogique, il manque effectivement encore de recul pour pouvoir apprécier pleinement l'efficacité de tels dispositifs. On ne peut donc qu'encourager les équipes à continuer ce travail.

La formation dispose d'une fiche répertoire national des certifications professionnelles(RNCP) mais ne dispose pas d'un supplément au diplôme (en projet 2018-2019). Au-delà d'une référente « handicap » au niveau de l'unité de formation et de recherche (UFR), on ne dispose d'aucune information concernant l'accueil des étudiants à besoins spécifiques (dispositifs mis en place en termes d'accessibilité de la formation par exemple).

### Pilotage

Le pilotage est clairement présenté. Les équipes sont diversifiées et, conformément aux attentes, la part des enseignements faits par des professionnels est importante (51% en M1 et 58 % en M2). Cependant, ce pourcentage est particulièrement hétérogène entre les parcours : 75 % pour le parcours *Psychologie cognitive et technologiques, neuropsychologie, neurosciences* et 30 % pour le parcours *Psychopathologie et psychologie clinique*. Une harmonisation au sein de la mention est sur ce point nécessaire. En ce sens, il est d'ailleurs surprenant qu'au regard du nombre de parcours proposés, il n'y ait pas de poste de professeur associé(PAST).

Le conseil de perfectionnement est bien en place et est tout à fait conforme aux textes réglementaires dans sa composition (administratifs, enseignants-chercheurs, étudiants et professionnels). Cependant, son organisation et son fonctionnement par sous-commissions (une commission par parcours) et par une réunion plénière présente l'avantage d'assurer la représentativité des parcours mais l'inconvénient de ne pas situer les discussions et analyses réflexives au niveau de la mention. L'équipe pédagogique, bien au fait de l'évaluation, devra aussi s'assurer d'en mener une sur son fonctionnement. Il existe une réelle posture réflexive de la part de l'équipe pédagogique qui s'est mise à l'évaluation systématique des enseignements mais aussi à l'évaluation de la compréhension des maquettes et des modalités de contrôle. Il s'agit là d'une réelle avancée et l'équipe doit vraiment s'en féliciter.

Un seul parcours dispose d'un portefeuille de compétences. Les autres sont au travail concernant l'acquisition des compétences par blocs. Ici, encore, nous pouvons constater un manque de cohérence au sein de la mention. On note un écart en termes de crédits ECTS attribués au mémoire de recherche qui varie de 9 à 18 crédits selon le parcours. Il s'agit d'un écart important qui mérite explication. Un point de vigilance doit être apporté afin de diminuer un tel écart.

Le pilotage se situe clairement au niveau des parcours et souligne un manque de cohérence au sein de la mention sur plusieurs points : portefeuilles de compétences, fonctionnement du conseil de perfectionnement, participation des professionnels, harmonisation des ECTS pour le mémoire de recherche.

### Résultats

Environ 44 % des étudiants nouvellement entrant en M1 proviennent de la licence de l'établissement, ajoutés aux 33 % de redoublants, le taux avoisine donc les 80 %. Le taux de redoublement en M1 est important et devrait être analysé en lien avec l'accès à une filière sélective.

Si du fait de la mise en place de la sélection, les effectifs en M1 ont baissé, on ne comprend cependant pas pourquoi il y a autant de redoublants en M2 (par exemple, en moyenne 7 (sur 33 places) en *Psychologie cognitive et technologie, neuropsychologie, et neurosciences*; 7 (sur 24) en *Psychologie de l'orientation, évaluation et conseil*, 14 (sur 95) en *Psychopathologie et psychologie clinique*). Aucune explication sur ce point n'est apportée. Si l'explication des effectifs très faibles en formation doctorale (un à trois étudiants suivant les parcours) repose sur le peu de débouchés en tant qu'enseignant-chercheur, une réflexion peut être menée sur le devenir des docteurs en psychologie. Raisonant par blocs de compétences, il y a matière à mettre en avant la plus-value du diplôme de docteur. Ce point est en partie amorcé dans la partie perspective.

On note la belle dynamique dans laquelle s'inscrit le master *Psychologie* quant à sa démarche qualité et la connaissance du devenir de ses diplômés. En moyenne, 89 % des diplômés de la mention sont insérés à 30 mois et occupent des emplois en adéquation avec les objectifs de la formation. Outre les enquêtes menées par l'observatoire de la vie étudiante (OVE), chaque parcours s'est emparé de cette question et affiche un compte rendu synthétique à l'ensemble de la communauté universitaire (étudiants compris). De par les réflexions que ces résultats d'enquête suscitent (par exemple, systématisation d'un emploi du temps en alternance), on souligne encore une fois la posture réflexive de l'équipe pédagogique.



## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Posture réflexive des équipes pédagogiques sur les points à améliorer.
- Bon développement du numérique.
- Modularisation de la formation en développement.

### Principaux points faibles :

- Taux d'échecs importants en M1 et en M2 avec un manque d'analyse de ces taux.
- Disparité importante entre les parcours au sein de la mention.
- Absence de tronc commun au niveau de la mention.
- Ouverture à l'international encore timide.
- Manque d'information sur les dispositifs mis en place pour les étudiants à besoins spécifiques.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le choix de la mention unique est ici un choix discutable compte tenu de la diversité des six parcours proposés et de la possibilité offerte de plusieurs mentions distinctes dans lesquels la plupart de ces masters pourraient s'intégrer. Ce choix nuit quelque peu à la lisibilité de l'offre de formation (pour les usagers comme pour l'expert, de nombreux propos et chiffres n'étant pas situés à la bonne granularité). Au regard des différents parcours, une organisation au sein de différentes mentions serait préférable.

De réelles avancées en termes d'évaluation des enseignements et de la maquette ont été opérées. Le numérique doit toujours être amélioré mais le master *Psychologie* s'y est mis. De même, on note que la réflexion sur l'acquisition de compétences par bloc est déjà bien lancée. On soulignera la posture réflexive des équipes pédagogiques très conscientes des atouts et des points à améliorer, notamment sur le nombre d'étudiants poursuivant en doctorat et l'ouverture à l'international qui reste à renforcer. À la marge, une harmonisation est souhaitable en ce qui concerne le pourcentage d'intervenants extérieurs et le nombre de crédits ECTS accordé au mémoire de recherche.



## MASTER SCIENCES DU LANGAGE

Établissement : Université Paris Nanterre

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Proposé sur le campus de l'Université Paris Nanterre, et porté par l'unité de formation et de recherche (UFR) Philosophie, Information Communication, Langage, Littérature, Arts du Spectacle (PHILLIA), le master *Sciences du langage* comprend un parcours unique intitulé *Fonctionnements linguistiques et dysfonctionnements langagiers* (FLD), qui dispense une formation approfondie en linguistique permettant d'appréhender les fonctionnements linguistiques typiques, ainsi que les atypies et les dysfonctionnements langagiers. Le master se décline en trois options en première et deuxième année de master (M1 et M2) : « Linguistique générale », « Dysfonctionnements langagiers, troubles de la parole : analyse, prévention, diagnostic, réhabilitation » (DIAPASON) et « Écriture, formation, remédiation : maîtrise des écrits professionnels » (ECRIFORE). Les trois options du master, Linguistique générale, ECRIFORE et DIAPASON, permettent de continuer en doctorat (au moins une allocation par an) et de postuler ensuite à un poste de chercheur ou d'enseignant-chercheur. Les options ECRIFORE et DIAPASON, permettent aux étudiants de s'insérer professionnellement : par exemple en orthophonie après un M1 ou un M2 DIAPASON, ou dans des centres médicaux ou des structures liées aux troubles des apprentissages, dans la communication ou la rédaction, dans les ressources humaines, ou dans la formation professionnelle pour ECRIFORE.

### ANALYSE

#### Finalité

Ayant pour public des étudiants en formation initiale et des professionnels déjà en poste (orthophonistes, psychomotriciens), la formation offre des connaissances théoriques approfondies dans différents sous-domaines des sciences du langage aux prises avec la communication langagière et ses dysfonctionnements. Les contenus d'enseignement de la formation sont de qualité et en adéquation avec les débouchés visés : la formation se caractérise en effet par un dispositif souple, permettant l'acquisition de connaissances fondamentales et de connaissances spécialisées à partir du M2. Elle permet l'accès à la recherche ou à des champs professionnels et à des emplois diversifiés et bien identifiés, qui se déclinent par spécialités.

On regrette que le diplôme ne soit pas encore accompagné d'un supplément au diplôme, mais il est indiqué qu'un travail en ce sens sera fait en 2018-2019.

### Positionnement dans l'environnement

La formation est rattachée de façon cohérente aux champs « Psychologie, Langage, Corps, Activité Physique, Santé » et « Économie, management, organisations » identifiés par la communauté d'universités et d'établissements (ComUE). La formation entretient des relations fortes avec d'autres départements du tissu local (départements de sciences psychologiques, de gestion, d'anthropologie, anglo-américain, de sciences de l'éducation, de TAL – traitement automatique des langues).

La formation a développé un nombre conséquent de partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur (institut supérieur européen de gestion et institut supérieur de rééducation psychomotrice) qui permettent des échanges d'étudiants et d'enseignements. Dans l'environnement francilien notamment (mais également national), le master de Paris Nanterre adopte une perspective ouverte « sur l'ensemble des dimensions du langage et s'appuyant moins sur des données formelles que sur des pratiques et des usages », à partir de l'étude des fonctionnements linguistiques, et non pas seulement des formes produites. Il se distingue aussi dans la dimension professionnalisante, par une coloration sur le fonctionnement cognitif (DIAPASON) ou les genres professionnels (ECRIFORE). Son adossement au milieu socio-économique est fort et se matérialise notamment par des partenariats avec des institutions de soins et d'enseignement pour publics à besoins spécifiques.

L'articulation de la formation à la recherche est très satisfaisante : la formation est adossée à une équipe reconnue – MoDyCo (UMR 7114 « Modèles, Dynamiques, Corpus ») – placée sous la double tutelle du centre national de la recherche scientifique (CNRS) et de l'université de Paris Nanterre et à laquelle sont rattachés la majorité des enseignants-chercheurs qui interviennent dans la formation. Les chantiers scientifiques de ce laboratoire de premier plan nourrissent les enseignements du master ; des partenariats avec d'autres structures de recherche situées en région Île-de-France (CEROS – centre d'études et de recherches sur les organisations et la stratégie ; Laboratoire LSF – structure formelle du langage) alimentent des ouvertures pluridisciplinaires.

La formation présente une volonté de développer son ouverture à l'international, en participant notamment au développement d'un réseau de recherche-formation. Le département des sciences du langage a établi des conventions avec des établissements étrangers, qui participent à favoriser la mobilité étudiante. Le dossier fait mention d'une mobilité (entrante et sortante) s'opérant régulièrement en dehors de ces conventions, mais aucune donnée chiffrée ne permet de l'évaluer.

### Organisation pédagogique

L'organisation de la formation est lisible. Les enseignements sont cohérents au vu des objectifs scientifiques et professionnels de la formation et se ventilent selon une logique de spécialisation progressive. Ce cadre souple permet aux étudiants d'acquérir une base solide de connaissances en fonction de leurs besoins et des spécificités-métiers. Des passerelles peuvent être envisagées entre les options, que compte encore renforcer l'équipe pédagogique. L'information à destination des étudiants est fluide, la fiche répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est lisible. Les modalités d'encadrement du mémoire de recherche sont sérieuses, à l'instar du suivi d'acquisition des compétences.

La professionnalisation et la mise en situation professionnelle sont effectives. Les stages sont bien préparés, notamment grâce à un entretien individuel à la fin du M1 et grâce aux interventions, en cours, du bureau d'accompagnement à l'insertion professionnelle et à l'emploi (BAIPE) de l'université. Les stages sont encadrés et évalués. Si la durée du stage en entreprise est correcte (420 heures), celle du stage de recherche (140 heures) apparaît insuffisante. Des stages en alternance, sous la forme de contrats de professionnalisation, sont pratiqués régulièrement. Si on apprécie que toutes les options intègrent des contenus dédiés à la méthodologie de la recherche en M2, que ce soit sous la forme d'unités d'enseignement (pour DIAPASON et Linguistique générale) ou d'ateliers (pour ECRIFORE), il serait pertinent d'intégrer ces éléments dans le tronc commun dès le M1, notamment pour assurer une intégration progressive des contenus par les professionnels. La formation est organisée pour faciliter son suivi pour des professionnels déjà en poste et encourager l'alternance en aménageant un emploi du temps sur deux jours. Ceci permet d'améliorer l'insertion professionnelle des étudiants et de diversifier le public accueilli dans la formation.

La répartition des cours entre professionnels et enseignants est cohérente par rapport aux objectifs de la formation et en cohérence avec les compétences visées par chaque option. Tout en assurant une professionnalisation des étudiants, le parcours délivre une formation à la recherche par la recherche, assurée en premier lieu par une forte présence d'enseignants-chercheurs dans la maquette. Les autres leviers de cette articulation (séminaires, stages, mémoire de recherche) sont pertinents mais mériteraient d'être encore plus modulés en fonction des options et de leurs publics. Si on apprécie que tous les étudiants soient invités à

participer aux séminaires de recherche, il serait intéressant de rendre obligatoire le suivi de plusieurs séances de séminaire, en particulier pour l'option Linguistique générale.

Concernant le numérique, la formation utilise une plate-forme de cours en ligne qui permet aux étudiants en alternance et/ou professionnels (des options ECRIFORE et DIAPASON) de suivre une partie de la formation à distance. La formation offre plusieurs unités liées aux technologies de l'information-communication et au traitement automatique des langues. La formation met en place des méthodes d'enseignement innovantes et en adéquation avec ses finalités (évaluation des outils numériques interactifs, écritures collaboratives). L'équipe pédagogique souhaite renforcer la place de la linguistique outillée, ce qui est cohérent avec l'évolution des sciences du langage et la finalité du parcours.

La mobilité internationale est relativement satisfaisante si l'on tient compte du nombre important des professionnels qui effectuent les options ECRIFORE et DIAPASON, ce qui limite leur capacité de mobilité. Il serait en effet intéressant que le dossier présente la mobilité au niveau des options et analyse ses enjeux à la lumière des contraintes spécifiques des publics. La mobilité étudiante sortante est bien préparée par des cours de langues de spécialité. Le dossier n'indique pas l'existence d'une mobilité enseignante.

### Pilotage

La formation est pilotée par deux responsables de formation, assistés par trois responsables (un pour chaque option) dont les rôles et les responsabilités sont bien définis. La grande majorité des enseignants-chercheurs sont issus de la 7<sup>ème</sup> section (sciences du langage) du CNU (conseil national des universités), et couvrent les différents domaines de la formation. Huit professionnels issus du monde non-académique interviennent, entre 6 et 24h chacun, pour 160 heures au total sur les deux années et toutes les options, ce qui est correct mais pourrait être amélioré. Cette équipe solide est appuyée par des moyens administratifs et pédagogiques classiques.

La liste des membres du conseil de perfectionnement est conforme à la charte élaborée par l'université Paris Nanterre et l'université Paris 8. Les réunions de cette instance sont effectives et les points abordés participent efficacement à la veille de la formation et à son évolution.

Cette équipe pédagogique fait preuve d'une bonne capacité d'autoévaluation et fournit des efforts pour développer des conventions avec des partenaires institutionnels et socio-économiques, pour construire un réseau d'anciens étudiants et rendre lisibles, notamment pour les entreprises, les compétences acquises. Elle sait tirer profit des outils mis à disposition par l'université et s'implique dans les relations internationales et la formation continue.

### Résultats constatés

L'effectif est relativement important (en moyenne : 26 en M1 et 41 en M2 pour la période 2014-2018) et globalement stable en dépit de l'émergence d'un nouveau master aux objectifs proches (à Tours) et de l'entrée des écoles d'orthophonie dans le processus licence-master-doctorat (LMD). Les effectifs plus importants en M2 s'expliquent par un taux de réussite plus faible en M2, et donc la présence de redoublants.

L'attractivité de la formation est réelle : le parcours attire un nombre important d'étudiants extérieurs à l'université Paris Nanterre : environ 49,8 % des étudiants de la promotion de M1 pour la période 2014-2018 ; en moyenne, 43 % de la promotion de M2 pour 2014-2016 ; 34 % de la promotion de M2 pour 2016-2018).

Les profils des étudiants sont diversifiés, notamment en raison de la part importante de recrutements parmi des professionnels déjà en poste pour les options DIAPASON et ECRIFORE. On déduit du dossier que l'option Linguistique générale attirerait, pour sa part, des étudiants internationaux. Il serait intéressant que l'option mette plus nettement en relief cet atout. Par ailleurs, le dossier n'est pas explicite sur les conditions de recrutement : on ignore comment est vérifié le niveau solide attendu en linguistique textuelle, psycholinguistique, linguistique générale ou dans les approches formelles pour les sciences humaines et sociales.

Le taux de réussite en M1 est très satisfaisant et extrêmement stable : environ 75 % en M1 (de 2014 à 2017). Le taux de réussite en M2 pour la même période est plus fluctuant mais reste correct (65,8 % pour 2014-2015, 56,5 % pour 2015-2016, 64,5 % pour 2016-2017), tout en étant inférieur à celui du M1. Ces résultats suggèrent l'efficacité des dispositifs d'aide à la réussite mis en place, à l'instar d'une remise à niveau dans la formation initiale en linguistique générale. Le taux croissant de redoublants à la fin du M2 est légitimement interprété par l'équipe pédagogique comme l'indice des difficultés des professionnels en poste qui suivent la formation à mener de front plusieurs activités (dont un mémoire de recherche). Un renforcement des contenus liés à la méthodologie de la recherche pourrait être une piste intéressante, comme l'analyse très justement l'équipe pédagogique ; il gagnerait à survenir dès le M1 pour soutenir une acquisition progressive de compétences.

Le suivi des diplômés est opéré à deux niveaux : les enquêtes de l'observatoire de la vie étudiante (OVE) effectuées pour 2014-2015 et 2015-2016 sont doublées et approfondies par des enquêtes internes au niveau des options. Les deux options DIAPASON et ECRIFORE y accordent un soin tout particulier : la formation ECRIFORE connaît ainsi le devenir de 60 % de ses diplômés depuis 2009. Le suivi des diplômés de l'option Linguistique générale est en comparaison moins développé et donne lieu à des données beaucoup moins précises, ce qui s'expliquerait par la situation de mobilité internationale d'une part importante des étudiants de cette option.

L'insertion des diplômés, telle qu'on peut l'observer grâce au double suivi des diplômés, est globalement cohérente, sur les plans quantitatifs et qualitatifs avec les visées de la formation. L'insertion apparaît rapide et se caractérise par une hausse des emplois en CDI. Les taux de poursuite d'étude fluctuent (22 % pour la promotion 2015 ; 0 % pour 2014 selon les données de l'observatoire de la vie étudiante), mais la poursuite en doctorat apparaît effective pour chaque option depuis 2009 selon les enquêtes internes.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Parcours attractif, soucieux de ses orientations professionnelles.
- Des enseignements scientifiquement cohérents.
- Un parcours ouvert à un public en reprise d'études et/ou formation continue.
- Des contrats de professionnalisation en alternance, parcours adossé au milieu socio-économique.
- Taux de réussite satisfaisant en M1.
- Des partenariats internationaux.

### Principaux points faibles :

- Faible durée des stages recherche.
- Place insuffisante des linguistiques de corpus et des approches informatisées, alors qu'il existe une concurrence francilienne forte.
- Incertitudes liées à l'entrée des écoles d'orthophonie dans le système LMD.
- Taux de réussite du M2 inférieur à celui du M1 (autour de 65 %).

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Sciences du langage* de l'université Paris Nanterre est une formation de qualité, aux contenus cohérents et gérés rigoureusement. L'intégration au tissu local et l'adossement au milieu socio-économique sont efficaces. La coloration en termes d'orientations dans les domaines des sciences du langage permet à cette formation de se distinguer de ses concurrentes, franciliennes notamment. Les incertitudes sur l'avenir de l'option DIAPASON, liées à l'entrée des écoles d'orthophonie dans le système LMD, invitent la formation à se distinguer par sa capacité à former à la recherche. Une première piste à explorer consisterait à allonger la durée des stages de recherche obligatoires pour les options DIAPASON et Linguistique générale. Entre autres pistes relevant d'une stratégie de distinction de ces options, il apparaît pertinent d'accorder une place plus nette aux linguistiques outillées, dont les apports seraient précieux pour l'ensemble du parcours.



## MASTER SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES – STAPS

Établissement : Université Paris Nanterre

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Sciences et techniques des activités physiques et sportives – STAPS* de l'université Paris Nanterre (UPN) comprend deux parcours intitulés *Psychologie et neurosciences du mouvement : exercice, performance et santé* (PNMEPS) et *Organisation sociale du sport*. Il s'agit d'une formation en deux ans qui s'adresse principalement à des étudiants qui se destinent à une carrière de chercheurs dans l'enseignement supérieur, en entreprise ou en milieu hospitalier ou médicalisé. Il s'adresse également à des professionnels de santé soucieux de compléter et d'enrichir leur formation tout au long de la vie. Il comprend 614 heures d'enseignement réparties sur deux ans auxquelles s'ajoutent deux stages, l'un en première année de master (M1) et l'autre en deuxième année de master (M2). Le master PNMEPS, porté par l'unité de formation et recherche (UFR) STAPS est axé sur l'acquisition de connaissances liées aux neurosciences du mouvement.

*Nota bene* : Pour une raison nullement expliquée, le dossier d'autoévaluation ne fait référence qu'au parcours PNMEPS. Le parcours *Organisation sociale du sport* n'a donc pas pu être évalué.

### ANALYSE

#### Finalité

Les compétences délivrées en master STAPS - PNMEPS sont centrées sur une formation à et pour la recherche. Il est précisé que le master prépare essentiellement au doctorat et privilégie donc une poursuite d'études. De fait, la formation est principalement orientée sur la production de connaissances fondamentales portant sur les relations interdépendantes entre actions, mouvements, cognitions, émotions, et leurs interactions avec le système nerveux central. Néanmoins, la finalité du master est confuse dans la mesure où le dossier indique parallèlement que ce master vise des postes de chercheurs et ingénieurs d'étude, les métiers de l'enseignement supérieur mais aussi des postes de direction de la fonction publique et territoriale, voire du coaching en entreprise ou individualisé. Les enseignements proposés correspondent à la finalité du parcours PNMEPS, à savoir l'acquisition de connaissances liées aux neurosciences du mouvement. Les enseignements précisés pour le parcours *Organisation sociale du sport* ne peuvent être évalués sans connaître les objectifs du parcours.

### Positionnement dans l'environnement

Le positionnement de la formation au niveau des institutions d'enseignement supérieur n'a pas été renseigné dans le dossier. Les liens avec les deux autres masters STAPS de l'établissement ne sont pas davantage indiqués. C'est un point faible du dossier et qui ne permet pas d'affirmer la pertinence de cette formation dans l'environnement local, régional et national. Du point de vue de l'environnement, seule l'articulation formation/recherche est décrite et commentée. Cela confirme que la formation à et par la recherche en psychologie et neurosciences du mouvement est centrale, voire exclusive dans les compétences apportées, ce qui entre en contradiction avec certains métiers visés. La formation fonctionne sur la base de séminaires de recherche et s'appuie sur un travail de recherche évalué en M1 puis approfondi en M2 sous la forme d'une soutenance de mémoire. Les relations avec l'environnement professionnel se traduisent par des conventions avec des écoles de formation validant la réalisation d'un double cursus avec l'école supérieure d'ostéopathie de Paris (ESO Paris Supostéo) et l'école d'ostéopathie de Cachan (Ostéobio). De ce point de vue, la formation apporte une dimension universitaire aux formations d'ostéopathie qui mériterait d'être expliquée et commentée en précisant l'organisation du double cursus indiqué et ses conséquences sur les effectifs d'étudiants réellement suivis. La formation est quasi-exclusivement assurée par les enseignants-chercheurs du centre de recherche sur le sport et le mouvement (CERMS EA 2931). Mis à part le dispositif d'accords internationaux proposés par l'université et un dispositif de mobilité spécifique du master non précisé, il n'est pas fait mention de partenariats concrets avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers. De ce point de vue, le dossier est très insuffisamment détaillé. Le dossier mentionne qu'une réflexion est engagée, puisqu'il est évoqué des enseignements liés à un développement de collaborations via le service relations internationales, mais à l'échéance du prochain contrat.

### Organisation pédagogique

La structure de formation à et par la recherche proposée est uniquement présentée sous la forme d'une maquette succincte non accompagnée de syllabus ou de livret d'étudiant, ce qui rend difficile son interprétation. Un stage professionnel est possible en M1 sans que les modalités soient précisées dans le dossier. La place de la professionnalisation est insuffisamment précisée, y compris dans des unités d'enseignement qui associent les deux versants de la formation (professionnel et recherche). En M2, le dossier évoque un stage de 120 heures équivalent à 30 crédits ECTS. La présentation confuse du dossier quant à la description des stages, puisqu'il est mentionné à la fois un stage (de 120 heures) et un stage de recherche de six-huit mois, ne permet pas d'analyser les objectifs pédagogiques et les modalités de formation de ces deux stages. Il faut noter que le dossier ne comporte pas de fiche répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Le fonctionnement de la maquette de formation, du point de vue du double cursus évoqué avec les instituts d'ostéopathie, n'est pas expliqué et le dossier ne donne pas d'élément précis sur la façon dont sont accompagnés les étudiants inscrits (ni le nombre d'étudiants qui ont suivi ce double cursus) et dont sont gérés des effectifs constatés en baisse (de vingt étudiants en 2016-2017 à douze étudiants en 2017-2018). Concernant l'organisation pédagogique, il est seulement fait mention d'une journée blanche de cours le mercredi et de cours fonctionnant sous forme de séminaires. La place du numérique est bien mise en évidence dans les enseignements de méthodologie de la recherche faisant appel à des bases de données, des outils de programmation et des cours de statistiques. Des outils tels que Moodle sont utilisés dans la formation comme plateforme d'échanges avec l'espace « cours en ligne », sont assez classiques. La place de l'international est limitée, pour un parcours à finalité recherche, puisqu'il n'apparaît qu'à travers les cours d'anglais scientifique en M1 et en M2 (30 heures au total) ainsi que dans l'invitation à assister aux interventions des conférenciers étrangers invités par le CERMS.

### Pilotage

L'équipe pédagogique fait quasi-exclusivement appel aux enseignants-chercheurs du CERMS. Un seul intervenant issu du monde professionnel (société Cogitobio) assure six heures de cours, ce qui est anecdotique. L'ouverture à l'extérieur, qu'il soit académique ou privé, est manquante pour un master qui vise la pluridisciplinarité des compétences et connaissances dans le domaine des neurosciences du mouvement, avec des débouchés à la fois recherche publique et recherche privée. Des cours d'anglais scientifique sont assurés par un personnel de l'institut national du sport, de l'expertise et de la performance (INSEP) pour 30 heures, ce qui mériterait d'être explicité. En effet, au regard de la thématique visée par le parcours, des enseignements scientifiques fondamentaux assurés par des personnels de l'INSEP semblent plus pertinents. Le dossier évoque l'existence d'un conseil de perfectionnement spécifique au parcours, sans que le dossier n'en fournisse ni la composition, ni la périodicité de réunions, ni d'éventuels comptes-rendus pouvant attester du réel pilotage de la

formation. La démarche n'est accompagnée d'aucun dispositif de suivi de l'acquisition des compétences qui devrait être proposé dans l'offre de formation 2020-2024. Le recrutement des étudiants est également un point aveugle du dossier. Concernant les éléments d'évaluation nécessaires au pilotage, notamment du point de vue de l'accompagnement des étudiants, le dossier est très insuffisamment détaillé.

### Résultats constatés

L'évolution des effectifs suscite un certain nombre d'interrogations. L'effectif d'entrée en M1 comprend douze étudiants en 2017-2018 dont aucun ne provient de la licence STAPS de l'établissement, ce qui met à mal le principe d'un continuum licence/master, observé également sur les données des années précédentes. Des informations sur les critères de sélection et les profils des étudiants accueillis auraient été utiles pour situer la formation dans l'espace universitaire. La promotion de M2 accueille 19 étudiants en 2017-2018. Les résultats à l'issue du M1 (83 %) et du M2 (73 %) sont insuffisants pour un master avec des effectifs réduits, qui théoriquement permettent un accompagnement de proximité. Les données présentées à propos du devenir des diplômés sont très évasives. Elles renvoient aux enquêtes parcellaires et peu lisibles (dans le dossier) réalisées par l'université. Elles ne sont pas complétées par un travail d'autoévaluation via un dispositif interne qui pourrait à *minima* renseigner sur le nombre d'étudiants ayant poursuivi en doctorat ou ayant obtenu un emploi dans une des structures de recherche visées par la formation.

## CONCLUSION

### Principaux points faibles :

- Dossier manquant d'informations et d'analyses globales traduisant un défaut de pilotage de la mention.
- Aucune information sur le parcours *Organisation sociale du sport*.
- Très faible articulation licence-master malgré des effectifs étudiants suffisants dans les parcours de la licence STAPS.
- Manque d'intervenants extérieurs du monde de la recherche académique et de la recherche privée pour un master à visée recherche dans le domaine des neurosciences du mouvement.
- Manque de données sur l'organisation pédagogique du point de vue de la gestion des effectifs en partenariat avec les écoles d'ostéopathies.
- Manque de données sur le suivi des étudiants, la poursuite d'études et l'insertion professionnelle.
- Faible visibilité de la formation dans l'environnement universitaire.
- Pas de partenariats internationaux ni d'enseignements fondamentaux dispensés en anglais.
- Pas de suivi des compétences.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Globalement, le dossier présente des défauts à plusieurs niveaux (finalité, positionnement dans l'environnement, pilotage, organisation pédagogique, conseil de perfectionnement, suivi des étudiants). Elles sont une marque de faiblesse dans le processus d'autoévaluation. Le master *Sciences et techniques des activités physiques et sportives - STAPS* est centré sur une formation à et pour la recherche. Son attractivité est modérée et sa mise en visibilité s'impose. En l'état des éléments présentés dans le dossier, il est difficile d'exprimer un avis au-delà de la nécessité de compléter les informations sur différents points.

Il faudrait notamment mieux expliquer la finalité de la formation du point de vue de la recherche en la confrontant à la réalité de la poursuite d'études des étudiants ou à leur professionnalisation effective. Il faudrait également préciser les liens éventuels (ou le manque de liens) avec les autres masters STAPS de l'établissement et le manque de continuum licence/master constaté pour la cohorte 2017-2018. Enfin, il serait nécessaire de donner des éléments sur le second parcours proposé dans la formation. La place des stages et leur organisation en M1 et M2 manquent de clarification. La démarche de double cursus indiqué avec les écoles d'ostéopathie mériterait également d'être précisée, y compris dans ses effets sur les effectifs concernés et l'organisation pédagogique afférente. La visée professionnelle, telle qu'évoquée dans les contenus de la maquette de M1 devrait être mieux présentée et commentée, y compris dans la volonté d'intégrer davantage d'intervenants issus du monde



professionnel des secteurs d'emplois présentés dans le dossier. De même, l'évaluation de l'insertion professionnelle des étudiants devrait être plus opérationnelle, ce qui semble possible dans le cas de promotions avec des effectifs limités. L'implication de chercheurs étrangers afin d'accroître la dimension internationale d'un parcours recherche pourrait être accélérée, ainsi que les partenariats avec les laboratoires étrangers afin d'augmenter les possibilités de mises en stage des étudiants et leur poursuite d'études en doctorat. Tous ces éléments participeraient d'une démarche qualitative permettant d'accroître la visibilité du diplôme, telle que le dossier d'autoévaluation en ressent effectivement la nécessité.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

## MASTER STAPS : ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE ET SANTÉ

Établissement : Université Paris Nanterre

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *STAPS : activité physique adaptée et santé* de l'université Paris Nanterre (UPN) comprend un parcours unique intitulé *Conception et évaluation de programmes en activité physique adaptée et santé* (CEP-APAS). Il a pour objectif principal de former des professionnels de la conception, de la mise en œuvre et du suivi de politiques, de projets et de programmes en matière d'encadrement et de recherche dans le secteur de l'activité physique adaptée et de la santé (APAS). Il comprend 726 heures d'enseignement réparties sur deux ans comportant des enseignements fondamentaux, des enseignements scientifiques de spécialité, des enseignements de recherche ou professionnels, de langue vivante et d'outils analyse des pratiques, auxquelles s'ajoutent 120 heures de stage en première année de master (M1) et 280 heures en deuxième année de master (M2). Un parcours recherche est intégré à la formation sur la base d'unités d'enseignement (UE) spécifiques au choix. Les cours ont lieu sur le campus de Paris Nanterre.

### ANALYSE

#### Finalité

La formation délivrée en master CEP-APAS sur le site de l'UPN apporte des connaissances pluridisciplinaires sur le domaine des APAS. Les objectifs sont clairement définis en termes de savoir et de compétences et s'appuient sur des contenus cohérents équilibrés, identifiés, visibles et lisibles des étudiants et des enseignants dans le livret pédagogique. La formation n'est volontairement pas spécialisée dans un secteur d'intervention ou une population spécifique et souhaite appréhender, de façon plus générique, les besoins particuliers des différentes populations en APAS dans leur caractère multidimensionnel. Les principaux objectifs visés sont : la connaissance des pathologies et leur incidence dans le domaine moteur et psychologique selon différents publics, la maîtrise d'outils d'évaluation des ressources des personnes ; la maîtrise d'outils d'évaluation des programmes et projets en APAS et les connaissances des milieux juridiques, économiques et institutionnels. L'équipe pédagogique accorde une grande importance aux connaissances issues de la recherche tant au plan théorique que méthodologique afin d'apporter une compréhension des cadres théoriques et une maîtrise des outils méthodologiques permettant aux étudiants de mener des programmes d'intervention et de recherche en APAS et/ou de mener des évaluations. L'expertise professionnelle s'appuie également sur des unités d'enseignement dédiées aux stages et à la mise en situation. Il faut retenir que l'ancrage scientifique de la formation est davantage mis en évidence que sa dimension professionnalisante ou, du moins, la seconde est considérée comme consubstantielle d'une solide formation théorique.

### Positionnement dans l'environnement

Le positionnement de la formation dans l'environnement universitaire comme dans l'environnement socio-économique est cohérent. À l'échelle de l'Île de France, il représente, avec le master du même intitulé proposé par l'université Paris Saclay, une des deux offres proposées avec des spécificités qui lui confèrent une grande visibilité et une grande attractivité par son caractère multidimensionnel et par diffusion de connaissances et compétences adaptées aux différents milieux professionnels pour des publics à besoins particuliers. Par ailleurs, l'expérience acquise depuis plus de vingt ans dans ce secteur a permis d'établir de nombreuses collaborations tant au sein même de l'université avec les champs de la psychomotricité et des sciences psychologiques qu'avec les partenaires du monde professionnel et associatif. L'environnement recherche sur lequel le master est adossé est de grande qualité. Le principal laboratoire impliqué est le centre de recherche sur le sport et le mouvement (CERMS EA 2931) mais la formation bénéficie également de contacts avec d'autres structures de recherche à l'université de Poitiers, à l'institut national du sport, de l'expertise et de la performance (INSEP) et à l'université de Montréal. L'adéquation entre les axes de recherche investis et les secteurs de formation proposés est importante. La collaboration avec les entreprises, associations ou institutions exerçant une activité en lien avec l'APAS se traduit par la mise en stage des étudiants de M1 et de M2 qui témoigne d'une grande variété de contextes et de publics, en cohérence avec les objectifs de la formation. Une coopération à l'international apparaît avec le département de kinésiologie de l'université de Montréal et mériterait d'être étendue à d'autres institutions universitaires dans d'autres pays. L'animation de ce master, la communication et les informations données en termes d'insertion et/ou de poursuites d'études garantissent une bonne insertion professionnelle (même si l'enquête se base sur un nombre limité de répondants).

### Organisation pédagogique

La structure de formation proposée n'est que partiellement lisible. Les maquettes s'appuient sur une progressivité des apprentissages basée sur une spécialisation accrue entre les enseignements de M1 et ceux de M2. Un tronc commun est proposé comme socle de connaissance en M1 accompagné d'UE spécifiques et d'UE à choix sans que l'on sache exactement la façon dont se répartissent les étudiants et les taux d'encadrement acceptés par UE. Si la formation à et par la recherche est particulièrement mise en évidence et constitue indéniablement un point fort du dossier présenté, la place de la professionnalisation est insuffisamment précisée. Les compétences professionnelles ne sont pas suffisamment explicitées et la fiche répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) présentée ne couvre pas le spectre de la formation. Elle présente deux parcours (Vieillesse, handicap, mouvement et adaptation et Handicap neurologique) qui ne correspondent pas au périmètre de la formation proposée. Le fonctionnement de la maquette de formation en parcours professionnels et parcours recherche n'est pas suffisamment expliqué d'autant que le dossier ne donne pas d'indication sur le nombre d'étudiants concernés par le parcours recherche et la façon dont s'organisent les éventuelles mutualisations avec des masters associés. Un des points positifs reste le fort ancrage avec l'environnement socio-économique qui se traduit par des offres de stage et un taux d'insertion professionnelle convenable. Les volumes horaires des stages (120 heures en M1 et 280 heures en M2) sont faibles au regard du niveau d'études et de l'insertion professionnelle attendue. Les stages s'accompagnent de rapports de stages qui sont différenciés du mémoire de recherche. Des liens plus étroits devraient apparaître entre ces deux démarches de formation, comme le suggère le conseil de perfectionnement. La place du numérique est mise en évidence par des outils d'évaluation et de programmation dans plusieurs enseignements. Des outils tels que Moodle sont utilisés dans la formation comme plateforme d'échanges. La place de l'international est une préoccupation de la formation et débouche sur une mobilité appréciable d'étudiants dans le cadre d'échanges avec l'université de Montréal et les réseaux APAS de l'IFAPA (Fédération internationale en APA) ou de l'EUDAPA (diplôme européen en APA). Le programme des enseignements comprend en M1 comme en M2 la maîtrise d'une langue étrangère sous forme d'anglais scientifique à raison de 18 heures en M1 et de 24 heures en M2.

### Pilotage

L'équipe pédagogique impliquée répond à l'approche pluridisciplinaire annoncée. Cela se traduit par une diversité des profils de formateurs, majoritairement des enseignants-chercheurs (appartenant à la section 74, STAPS, principalement quand ces dernières sont enseignées), tant dans le secteur des sciences du mouvement et de la psychologie que dans les approches juridiques ou sociologiques, même si l'implication de ces derniers reste plus limitée. Quelques intervenants issus du monde professionnel (sept professionnels en 2018) assurent un total d'enseignements correspondant à 26 % du parcours professionnel de M2 et 21% du parcours recherche. Dans le cas du parcours professionnel, cette implication gagnerait à être augmentée, notamment en lien avec

l'encadrement des stages. La formation s'est récemment dotée d'un conseil de perfectionnement dont la composition respecte les préconisations officielles. Il joue un rôle utile en transmettant à l'équipe pédagogique, à la direction de la composante et à l'établissement, différentes propositions visant à constituer une aide au pilotage. Il tend à rapprocher les préoccupations d'apports de connaissances basées sur la recherche et les exigences du monde professionnel. Le pilotage du diplôme n'est pour l'instant accompagné d'aucun dispositif de suivi de l'acquisition des compétences qui devrait être proposé dans l'offre de formation 2020-2024. L'approche par compétences est initiée à partir de la fiche RNCP mais elle n'est pas encore fondatrice de la démarche engagée. Un livret de l'étudiant est utilisé mais il n'est pas fait mention de portefeuilles de compétences. Le recrutement des étudiants est un point aveugle du dossier. Les dispositifs d'aide à la réussite sont plus ou moins déclinés comme inutiles au regard du processus de sélection des étudiants. L'accompagnement des étudiants par les formateurs est énoncé comme pouvant tenir lieu de soutien pédagogique. Il n'apparaît pas de précisions sur d'éventuelles adaptations de la formation à des étudiants à besoins éducatifs particuliers ni pour des étudiants en formation continue, au-delà d'affirmations de principe. Ces démarches générales, insuffisamment attentives à la réussite des étudiants, mériteraient d'être plus étoffées, ne serait-ce que pour envisager l'acquisition d'un niveau de compétence plus élevé pour les étudiants.

### Résultats constatés

L'évolution des effectifs suscite un certain nombre d'interrogations. L'effectif d'entrée en M1 a subi une baisse importante depuis 2014-2015 (de 42 étudiants en 2014-2015 à 19 étudiants en 2017-2018). Cela s'explique par la possibilité de sélectionner à l'entrée du M1. L'équipe de pilotage justifie la diminution opérée par la volonté de stabiliser le nombre d'étudiants autour de 20 à 25 étudiants par promotion de M1 et de M2. La promotion de M2 accueille effectivement 23 étudiants en 2017-2018, mais seulement 19 étudiants sont inscrits en M1 sans qu'aucune information ne soit donnée pour expliquer les critères de recrutement utilisés pour la sélection ni pour préciser les candidatures reçues et les profils des candidats recherchés. Par exemple, il aurait été utile d'indiquer pourquoi seulement sept étudiants provenant de la licence correspondante de l'UPN, ont été retenus, tout en expliquant ces données qui peuvent remettre en cause le continuum licence/master en filière APAS tel qu'il se décline pour cette mention. La lisibilité des parcours est également faible. Aucun élément n'est présenté pour préciser le nombre d'étudiants ayant opté pour le parcours recherche ou inscrits en parcours professionnel sur la période 2014-2019. Les taux de réussite sont satisfaisants se situant à 73 % en M1 et 84 % en M2 pour l'année 2017-2018. Un autre aspect positif concerne les données relatives à la professionnalisation des étudiants diplômés. Les informations tendent à montrer un taux d'insertion professionnelle très honorable atteignant 96 % en 2015. Une évaluation propre à la formation a été réalisée et donne des indications très utiles au pilotage. Cet effort doit néanmoins être poursuivi, comme le souligne d'ailleurs le conseil de perfectionnement, afin d'améliorer le suivi des cohortes dans ce secteur de formation. La dernière enquête réalisée ne fait état d'aucune poursuite en doctorat, résultat qui n'est pas commenté dans le dossier. Ce point mériterait pourtant toute l'attention de l'équipe pédagogique compte tenu de l'existence du parcours recherche.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Très bon positionnement dans l'environnement socio-économique.
- Taux d'insertion professionnelle très honorable.
- Bon adossement à la recherche.

### Principaux points faibles :

- Manque de données sur le suivi des cohortes d'étudiants (de la licence vers le master et du master vers le doctorat).
- Faible lisibilité de l'organisation pédagogique.
- Pas de suivi des compétences.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *STAPS : activité physique adaptée et santé* est une formation qui présente une forte expérience dans le secteur professionnel visé. Elle s'inscrit parfaitement dans l'environnement géographique et socio-économique et présente un bon taux d'insertion professionnelle. L'expérience acquise doit être mise au service d'une démarche plus volontaire de prise en compte de l'approche par compétences et d'articulation entre les connaissances issues de la recherche et celles provenant du terrain professionnel en impliquant davantage de professionnels ou en orientant davantage certaines UE sur la professionnalisation. Le développement du numérique au service d'une aide à la réussite des étudiants doit également être poursuivi. Un effort de lisibilité de l'organisation pédagogique doit être réalisé, notamment du point de vue des mutualisations déjà engagées ou envisagées. Le pilotage, désormais appuyé par le conseil de perfectionnement, devrait déboucher sur un rééquilibrage de la maquette en lien avec l'évolution des attentes du monde socio-économique. De même, l'effort d'évaluation de l'insertion professionnelle des étudiants doit être poursuivi pour rendre attractif ce diplôme et enrichir l'offre proposée en l'adaptant à l'évolution rapide des programmes déployés dans le secteur des APAS.



## MASTER STAPS : MANAGEMENT DU SPORT

Établissement : Université Paris Nanterre

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *STAPS : management du sport* de l'université Paris Nanterre (UPN) comprend un unique parcours intitulé *Management des événements et des loisirs sportifs – conduite de projet* (MELS-CP) qui propose une formation de cadres managers et gestionnaires au sein d'organisations relevant des marchés de l'évènementiel et des loisirs sportifs dans le secteur public comme dans le secteur privé non marchand ou marchand. Il forme aux méthodologies de conduite de projets et apporte des compétences nécessaires aux secteurs des sports et des loisirs pour maîtriser l'organisation d'évènements sportifs. Il comprend 920 heures d'enseignement réparties sur deux ans auxquelles s'ajoutent deux stages, l'un de deux mois minimum en première année de master (M1) et l'autre de six mois en deuxième année de master (M2). Un parcours recherche est intégré à la formation sur la base d'unités d'enseignement (UE) spécifiques au choix. Ce master est porté par l'unité de formation et recherche (UFR) Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) ; les enseignements se déroulent sur le campus de l'université Paris Nanterre.

### ANALYSE

#### Finalité

La formation apporte des connaissances spécialisées sur la conduite de projets appliqués à l'évènementiel sportif. La formation trouve sa pertinence dans ce secteur du management du sport. Elle développe plus particulièrement des compétences permettant l'analyse de projets sportifs, la prise de décisions stratégiques, la conception et la gestion de projets et évènementiels sportif, l'encadrement et la coordination d'équipes plurielles ou encore la collaboration avec divers partenaires. Les compétences et les emplois visés sont parfaitement lisibles et récapitulés dans un livret pédagogique destiné aux étudiants et s'appuient sur la fiche répertoire national des certifications professionnelles(RNCP) parcours *Management du sport*. Les axes de formations proposés reposent sur une démarche équilibrée d'apport de connaissances issues de la recherche en sciences économiques, historiques, politiques, juridiques et sociales adossées au management du sport et d'apports de connaissances professionnelles, tant dans l'expérience acquise dans les stages en entreprise que dans l'organisation d'un ou plusieurs évènements sportifs. Une démarche d'hybridation des connaissances fonde ainsi l'organisation des enseignements proposés. Les contenus dispensés sont complètement cohérents avec les objectifs de la formation.

### Positionnement dans l'environnement

Le positionnement du master dans l'environnement universitaire comme dans l'environnement socio-économique est excellent. À l'échelle de l'Île de France, il est le seul spécialisé sur la conduite de projet et apparaît donc comme visible et attractif dans une offre de formation partagée avec huit masters ou MBA (master of business administration) proposés dans des établissements de la région parisienne. Au plan national, il est également le seul centré sur la conduite de projets sportifs appliqués à l'évènementiel sportif. L'environnement socio-économique de la région parisienne, propice à l'organisation d'événements sportifs, est particulièrement adapté à la formation. Le réseau professionnel, alimenté depuis la création du master en 2002, est très étoffé et permet des collaborations efficaces dans l'organisation de la formation, tant dans la mise en stage, la participation de professionnels à la formation, les jurys de mémoire de stage, des tables rondes ou encore dans l'organisation d'événements sportifs impliquant les étudiants. L'environnement recherche est en lien avec les intervenants impliqués et leurs laboratoires d'appartenance. L'adéquation entre les axes de recherche des enseignants-chercheurs et les contenus de formation proposés est importante. Les principaux laboratoires de recherche sur lesquelles la formation est adossée sont : le laboratoire Institutions et Dynamiques Historiques de l'Économie et de la Société (IDHES - UMR 8533) et l'Institut des Sciences sociales du Politique (ISP - UMR 7220). La formation ne présente pas de collaboration à l'international (quelques échanges Erasmus d'un semestre ont été réalisés sans que le nombre ni les pays concernés ne soient indiqués), ni de cours en anglais, ce qui limite le rayonnement international de la formation.

### Organisation pédagogique

Le dossier de formation est clairement présenté, toutefois il n'est pas complété par des syllabus permettant de mieux appréhender les contenus d'enseignement présentés. La répartition des heures ainsi que les cours magistraux et travaux dirigés, au sein d'un enseignement et entre les enseignements dans une UE, n'étant pas renseignée, les équilibres ne peuvent être appréciés. Un tronc commun est proposé en M1 comme socle de connaissances. Des UE à choix sont ouvertes selon le parcours de l'étudiant (recherche ou professionnel) uniquement au premier semestre du M2. Il n'est pas précisé dans ce cadre la façon dont se répartissent les étudiants et les taux d'encadrement acceptés. La formation à la recherche et par la recherche est mise en évidence en étant directement associée aux préoccupations professionnelles du secteur d'intervention visé. La formation professionnelle, qui s'appuie à la fois sur des contenus spécifiques, sur la mise en stage mais aussi sur l'implication des étudiants dans l'organisation d'événements sportifs, est tout aussi importante. De ce point de vue, la formation propose une forme d'hybridation des savoirs qui constitue un point fort du dossier. La mise en stage proposée en M1 sur deux mois minimum et en M2 sur six mois est satisfaisante pour confronter le futur diplômé à la réalité du terrain. Les lieux de stage concernent le secteur privé et le secteur associatif et, plus rarement, le secteur public. Les étudiants bénéficient d'un environnement numérique de travail classique, tout en étant favorable à l'échange avec les enseignants. Ils bénéficient également d'enseignements spécifiques mobilisant les outils numériques en lien avec leur mobilisation professionnelle. Les échanges prévus à l'international sont relativement restreints puisqu'ils concernent seulement les dispositifs de type ERASMUS et l'incitation faite aux étudiants de faire leur stage à l'étranger, ainsi que l'accueil d'étudiants étrangers sans que leur nombre soit précisé dans le dossier. Le programme des enseignements comprend en M1 comme en M2 la maîtrise d'une langue étrangère, sous forme d'anglais orienté sur le domaine des affaires et du sport business. Le volume d'anglais est toutefois relativement faible (18 heures par an).

### Pilotage

L'équipe pédagogique est structurée selon un cadre de responsabilités partagées et de coordinations des années d'étude avec un responsable en M1 et deux en M2, appuyés par des secrétariats pédagogiques. Elle implique des enseignants-chercheurs, des enseignants et des professionnels. Les enseignants-chercheurs et enseignants interviennent pour 58 % de la formation. La part des professionnels est appréciable. Ils sont deux à intervenir en M1 et quatre en M2, ainsi qu'un professionnel associé (PAST) qui intervient pour 44 heures. La formation s'est récemment dotée d'un conseil de perfectionnement mais celui-ci ne s'est pas encore réuni. Son rôle d'aide au pilotage ne peut donc guère être évalué. Le pilotage du diplôme n'est pour l'instant accompagné d'aucun dispositif de suivi de l'acquisition des compétences qui devrait être proposé dans l'offre de formation 2020-2024. La fiche RNCP met en évidence une approche par compétences qui n'est pas encore fondatrice de la démarche de formation engagée. Il n'est pas fait davantage mention de portefeuilles de compétences. Si l'évaluation des enseignements est classique et respecte les règles de l'université, l'évaluation de la formation par les étudiants est récente via un questionnaire en ligne. Cette dernière est peu commentée malgré quelques éléments utiles au pilotage tels que la complémentarité des enseignements, la présence des

professionnels et le souhait d'une dimension internationale plus développée. Du point de vue du recrutement, le dossier est peu précis. Il apparaît néanmoins que la formation est ouverte à des professionnels en reprise d'études par l'intermédiaire de validation des acquis de l'expérience (VAE). Quatre d'entre eux ont pu bénéficier d'une inscription en M2 depuis 2013-2014, en formation continue. On note que le tutorat et l'accompagnement des étudiants tiennent lieu de dispositif d'aide à la réussite. Il n'apparaît pas de précisions sur d'éventuelles adaptations de la formation, des démarches d'innovation pédagogique et des formes particulières de soutien qui pourraient être envisagées pour diminuer le taux d'échec en M1, si ce taux reste constant. En effet ce taux est de 23 % en 2017-2018, date de la première année de sélection en master.

### Résultats constatés

L'évolution des effectifs, désormais fixés à 26 étudiants par année d'étude, semble maîtrisée. Mais les données présentées suscitent quelques interrogations qui mériteraient d'être levées. Les chiffres de 2015-2016 et 2017-2018 indiquent d'une part que les étudiants provenant de la licence STAPS parcours *Management du sport* de l'UPN sont peu nombreux à intégrer le M1 (9 inscrits seulement de l'UPN contre 11 inscrits de l'extérieur). Par ailleurs, on note que seulement 13 étudiants venant du M1 poursuivent en M2 pour un effectif complété par 12 étudiants venant de l'extérieur. Cette situation, liée à l'instauration récente de la sélection, tend à infirmer l'affirmation selon laquelle la continuité de la formation licence-master serait renforcée. La démarche relève sans doute davantage d'une volonté de trier des étudiants de profils similaires ou d'intégrer en M2 de nouveaux étudiants à fort potentiel. Dans tous les cas, le mode d'organisation de la sélection et de suivi des étudiants gagnerait à être commenté. Par ailleurs, la lisibilité du parcours professionnel est assez bonne mais celle du parcours recherche est faible. Elle apparaît à travers les choix d'UE proposés dans la maquette mais aucun élément n'est présenté pour préciser le nombre d'étudiants ayant opté pour ce parcours pour la période 2014-2019.

Les taux moyens de réussite sur les quatre dernières années sont de 57 % pour le M1 et de 96 % pour le M2. Le pourcentage faible de réussite en M1 ne reflète pas l'augmentation observée en 2017-2018 (77 %), année de la sélection en master, traduisant une meilleure adéquation entre les profils des étudiants et les compétences et objectifs du master. Le pourcentage de réussite en M2 est excellent et cohérent avec la très bonne professionnalisation. À l'inverse, le dispositif interne de recueil de données relatives au suivi des études en doctorat ou à la professionnalisation des étudiants diplômés issus du parcours professionnel est pertinent et efficace. Les informations montrent que trois étudiants sur les cinq dernières années ont poursuivi en doctorat. Elles indiquent que les étudiants du parcours professionnel ont un taux d'insertion professionnelle de 91 % en moyenne sur 24 mois et elles identifient très précisément le secteur et les sous-secteurs d'emplois dans lesquels ils s'insèrent. Ces informations apportent une aide importante au pilotage de la formation. L'évaluation de la situation par l'équipe pédagogique débouche également sur la volonté d'ouvrir un autre parcours de M1 plus généraliste et axé sur le management des organisations sportives pour répondre à la fois aux besoins des étudiants de licence, nombreux à ne pas être autorisés à poursuivre leurs études au sein de la même université, et à l'évolution du marché de l'emploi dans ce secteur d'activités. L'équipe ne précise pas les articulations et positionnements envisagés entre les deux parcours déjà existants et ce projet de parcours généraliste.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Très bonne démarche de formation dans l'articulation, voire l'hybridation, des savoirs scientifiques et des savoirs professionnels.
- Effort important de suivi de l'insertion professionnelle des diplômés.
- Très bon positionnement dans l'environnement socio-économique et universitaire.
- Très bon équilibre de la formation dans l'enseignement entre les contenus liés à recherche et à la professionnalisation.

### Principaux points faibles :

- Lisibilité faible du suivi des cohortes de la licence vers le master et du M1 en M2.
- Pas de collaboration à l'international.
- Pas de suivi des compétences.



## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *STAPS : management du sport* est une formation parfaitement adaptée aux besoins du secteur professionnel visé. Il s'inscrit fortement dans l'environnement géographique et socio-économique et présente un taux d'insertion professionnelle de 91 % dans les 24 mois qui suivent l'obtention du diplôme. L'équilibre entre les contenus d'enseignement issus de la recherche et la démarche de professionnalisation, appuyée sur les stages, est très appréciable. La formation doit néanmoins poursuivre ses efforts dans une démarche plus volontaire de prise en compte de l'approche par compétences. Elle sera prochainement appuyée par un conseil de perfectionnement qui devrait apporter une aide utile au pilotage. Un effort de lisibilité de l'organisation pédagogique doit être réalisé, notamment du point de vue des mutualisations déjà engagées, envisagées ou abandonnées, par exemple avec le master STAPS parcours *Organisation sociale du sport* indiqué dans le dossier. L'équipe pédagogique doit également mieux préciser sa stratégie d'accompagnement et de suivi des cohortes, ou d'aide à la réussite, d'autant qu'elle semble prendre la mesure de l'évolution du marché de l'emploi dans ce secteur d'activités et d'une offre de formation qui laisse de côté de nombreux étudiants titulaires de licence STAPS parcours *Management du sport*. L'ouverture à l'international est recommandée, à la fois par des cours délivrés en anglais et par la mise en place de collaborations internationales afin d'offrir des possibilités de mises en stage à l'étranger.

## OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

Nanterre, le 06 mai 2019

Jean-François Balaudé

Président

▾ Observations de l'Université Paris Nanterre

Affaire suivie par :

Alexane Riou

Cheffe de cabinet

M : [ariou@parisnanterre.fr](mailto:ariou@parisnanterre.fr)

Mesdames, Messieurs,

En tant que Président de l'Université Paris Nanterre, et au nom de l'établissement, je tiens à adresser aux experts du HCÉRES tous mes remerciements pour les rapports qu'ils ont rédigés, qu'il s'agisse de l'avis sur le champ de formations dans son ensemble ou des fiches d'évaluation des formations qui le composent.

Je vous prie de bien vouloir trouver, en pièce jointe, l'ensemble des observations relatives au champ de formations, qu'il s'agisse des observations de l'établissement en réponse à l'avis sur le champ ou des observations des responsables de formation en réponse à l'évaluation de leur formation.

## // OBSERVATIONS DE L'ETABLISSEMENT

### 1) Sur le champ de formations

Comme nous l'avons expliqué, le travail sur les champs de formations a été mené **dans une logique d'affichage et non pas de pilotage** : l'objectif était avant tout de **faire ressortir les forces de l'Université Paris Nanterre** dans un champ défini de formations, par-delà le rattachement de ces formations à des domaines (ALL, SHS, DEG, STS) et à des composantes, et ce, dans le cadre de la ComUE Université Paris Lumières. Aussi avons-nous indiqué, dans le dossier qui a été soumis, les mentions de l'Université Paris 8 Vincennes–Saint-Denis rattachées à ce champ.

Jusqu'à présent, le travail a essentiellement consisté à faire émerger les champs de formations. Ce travail sera poursuivi, de façon à ce que les champs prennent toute leur ampleur et que chacune des formations qu'ils hébergent soit davantage valorisée au sein de ce nouvel échelon d'affichage.

Nous avons indiqué, dans le dossier du présent champ de formations, quelles mentions de diplômes nationaux évaluées par le HCÉRES étaient rattachées à ce champ. Ce travail doit être complété par le rattachement de l'ensemble des formations de l'université (diplômes nationaux, diplômes d'université, préparations aux concours, etc.). Le champ prendra alors toute son ampleur.

Dans le cadre de la construction – en devenir – de ce champ, l'avis liminaire du HCÉRES nous est tout particulièrement précieux : en effectuant une synthèse à partir des évaluations des mentions rattachées à ce champ, les experts nous permettent, au moment où il se construit, de prendre la pleine mesure de sa cohérence, de ses forces et de ses potentialités. Certains points ne nous étaient pas apparus « de l'intérieur » : nous remercions les experts de les avoir mis en évidence « de l'extérieur ». Il nous appartient désormais de les consolider.

Des points d'attention ont également été signalés : un travail particulier sera mené avec les équipes de formations pour corriger les faiblesses.

## 2) Sur la démarche d'auto-évaluation

En ce qui concerne l'auto-évaluation de chacun des formations du champ, les experts du HCÉRES ont pu prendre la mesure du travail accompli depuis la dernière évaluation. Les rapports soulignent la **démarche d'amélioration continue** dans laquelle nous sommes collectivement engagés, et nous encourage à poursuivre dans cette direction.

D'une part, l'établissement coordonne la réalisation de nombreuses procédures annuelles (réalisation des livrets pédagogiques, évaluation des formations par les étudiants, etc.), de façon à appuyer les équipes pédagogiques et à fournir aux étudiants un environnement d'études en constante amélioration.

D'autre part, les équipes pédagogiques et administratives sont extrêmement impliquées dans la mise en œuvre des formations. Beaucoup d'éléments auraient pu être joints en annexes dans les dossiers des mentions pour illustrer ce travail, en particulier les livrets pédagogiques annuels, qui rassemblent beaucoup d'informations : nous avons conseillé aux responsables de mentions de donner aux experts la page de téléchargement du livret sur le site de l'université, tous ces livrets étant en libre accès. Ils contiennent la réponse à certaines interrogations, comme le montrent les observations des responsables de formation. De façon plus générale, le format réduit du dossier voulu par le HCÉRES (25 pages par mention) n'a pas permis aux équipes de développer leur travail autant qu'elles l'auraient souhaité parfois – et que l'auraient souhaité les experts eux-mêmes.

## 3) Sur les pistes d'amélioration

L'avis portant sur le champ et les évaluations respectives des formations invitent l'établissement à travailler tout particulièrement, dans le prochain contrat quinquennal, sur **les axes d'amélioration suivants** :

- la nécessité de fournir aux équipes pédagogiques davantage d'indicateurs et de données sur leur formation, en particulier en matière de suivi des diplômés et d'insertion professionnelle<sup>1</sup> ;
- la finalisation de l'ensemble des suppléments au diplôme des formations ;
- l'accompagnement de la démarche par compétences, à penser conjointement avec le déploiement d'un Portefeuille d'Expériences et de Compétences (PEC) et les actions du NCU So Skilled ;
- la formalisation des partenariats avec les établissements et les milieux socio-professionnels en France ou à l'étranger, de façon à en faire un facteur d'attractivité ;
- une meilleure intégration des stages dans les formations, de façon à permettre une véritable expérience en milieu professionnel en cohérence avec les objectifs de la formation ;
- la poursuite de l'encouragement de l'innovation pédagogique et numérique, qui est déjà une des forces de l'université, et, avec l'excellence académique, un facteur majeur de l'attractivité des formations.

Ces pistes d'amélioration ont d'ores et déjà été exposées devant les conseils centraux.

---

<sup>1</sup> Cela implique un renforcement de l'OVE et de l'OIP, d'une part, et la structuration –en cours – du réseau des *alumni*, d'autre part. La mise en place d'une Gestion électronique de documents dédiée à l'offre de formation (GED-ODF) permet d'ores et déjà à chaque équipe de formation d'accéder à ses données sur un espace dédié.

### III/ OBSERVATIONS DES RESPONSABLES DE FORMATIONS

Les responsables de formation ont, eux aussi, souhaité exercer leur « droit de réponse » en formulant des observations. Afin d'en faciliter la lecture, ils ont suivi la structure des rapports du HCÉRES et formulé leurs observations dans la rubrique correspondante.

La démarche d'amélioration continue, comme vous pourrez le voir, se poursuit à partir des rapports que vous avez rédigés, à ce moment charnière qu'est l'élaboration de l'offre de formation 2020-2024.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

Jean-François Balaudé  
Président



CHAMP DE FORMATIONS :

**PSYCHOLOGIE, LANGAGE, CORPS, ACTIVITÉ PHYSIQUE, SANTÉ**

**OBSERVATIONS DES RESPONSABLES DE FORMATIONS**

SUR LA BASE DU RAPPORT D'ÉVALUATION MODIFIÉ TRANSMIS PAR LE HCÉRES LE 15 AVRIL 2019

Dans les pages qui suivent, les responsables de formation ont souhaité exercer leur « droit de réponse » en formulant des observations.

Afin d'en faciliter la lecture, ils ont suivi la structure des rapports du HCÉRES et formulé leurs observations dans la rubrique correspondante.

# OBSERVATIONS

SUR LA BASE DU RAPPORT D'ÉVALUATION MODIFIÉ TRANSMIS PAR LE HCÉRES LE 15 AVRIL 2019

Établissement(s) : **Université Paris Nanterre**

CHAMP DE FORMATION PRINCIPAL :

**PSYCHOLOGIE, LANGAGE, CORPS, ACTIVITÉ PHYSIQUE, SANTÉ**

INTITULÉ DE LA FORMATION :

**Licence**

**Psychologie**

## I/ PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Sans observation.

## II/ ANALYSE

### Finalité

Sans observation.

### Positionnement dans l'environnement

Sans observation.

### Organisation pédagogique

Sans observation.

### Pilotage

Sans observation.

### Résultats constatés

Sans observation.

## III/ CONCLUSION

## Principaux points forts

Nous tenons à remercier les évaluateurs pour la reconnaissance du travail effectué au sein de l'équipe de la licence de Psychologie sur chacun des huit principaux points forts soulignés.

## Principaux points faibles

Concernant les deux principaux points faibles mentionnés :

- L'équipe est au travail sur le constat d' *« une mobilité entrante et sortante encore modeste »*. Nous tenons encore à remercier les évaluateurs pour leurs encouragements considérant qu' *« au regard du dynamisme et du professionnalisme de l'équipe pédagogique, cette limite devrait être rapidement levée. Une politique proactive est à renforcer sur ce point »*. C'est ce à quoi s'engage l'équipe de formation, et notamment la Directrice Adjointe élue à l'UFR chargée des Relations Internationales.
- Concernant les précisions à apporter sur *« l'environnement socio-économique timidement décrit »* (en dehors de l'implication de professionnels au sein du Conseil de Perfectionnement et d'interventions dans certains cours), l'équipe prévoit de donner une meilleure visibilité à l'environnement socio-économique de la formation, notamment en rendant plus accessibles les informations sur les lieux de stage investis par les étudiants (stages obligatoires, stages bonus au diplôme), en collaboration également avec le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle des Etudiants de l'Université. Ce à quoi s'engage l'équipe de formation et notamment le Directeur Adjoint élu à l'UFR chargé de la Professionnalisation des étudiants.

## IV/ ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

*« Le conseil de perfectionnement joue pleinement son rôle et l'insertion professionnelle à l'issue de la licence est un élément sur lequel il faut poursuivre la réflexion, notamment avec l'ouverture de LP ou de DU ».*

En ce sens, l'équipe pédagogique travaille actuellement, en plus de la cartographie des possibles passerelles entre notre formation et diverses orientations professionnelles et académiques, à l'éventualité d'ouvrir deux Licences Professionnelles.



# OBSERVATIONS

SUR LA BASE DU RAPPORT D'ÉVALUATION MODIFIÉ TRANSMIS PAR LE HCÉRES LE 15 AVRIL 2019

Établissement(s) : **Université Paris Nanterre**

CHAMP DE FORMATION PRINCIPAL :

**PSYCHOLOGIE, LANGAGE, CORPS, ACTIVITÉ PHYSIQUE, SANTÉ**

INTITULÉ DE LA FORMATION :

**Licence**

**Sciences du langage**

## I/ PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Sans observation.

## II/ ANALYSE

### Finalité

Sans observation.

### Positionnement dans l'environnement

Sans observation.

### Organisation pédagogique

Une partie importante des L2 et des L3 se dirigent vers la complémentaire enseignement, et dans ce cadre, ils sont amenés à faire un stage dans les écoles en L2 ou en L3, grâce au dispositif EAP.

Par ailleurs, un dossier est monté actuellement à propos de "l'observation de classe" dans l'itinéraire pédagogique « Professorat des écoles » pour faire en sorte que les étudiants puissent prendre part aux activités de classe au moins pour assister le professeur des écoles dans ses activités avec les élèves au début, puis pour assurer certaines activités.

La nouvelle maquette devrait offrir des enseignements en prise avec les technologies des sciences du langage dès la première année de licence. Le parcours « Langage, numérique et cognition » qui commencera en 2<sup>ème</sup> année (non plus en 3<sup>ème</sup>), devrait ainsi attirer d'avantage d'étudiants.

Le département des sciences du langage a développé des partenariats avec les universités de Potsdam (Allemagne), Novossibirsk (Russie) et Cracovie (Pologne) venant compléter les partenariats établis par l'UFR PHILLIA. La formation encourage la mobilité étudiante sortante tout en veillant à la préparer par des unités de langue.

	2014-2015 LMD3 n°1	2015-2016 LMD3 n°2	2016-2017 LMD3 n°3	2017-2018 LMD3 n°4	2018-2019 LMD3 n°5
<b>[3] Nombre d'étudiants entrants</b>					
[3.5] Parmi eux, le nombre d'inscrits pédagogiques en Sciences du langage	12	17	4	9	7
<b>[4] Nombre d'étudiants sortants</b>					
[4.8] Parmi eux, le nombre d'inscrits pédagogiques en Sciences du Langage	3	5	7	4	2

Les données du tableau ont été transmises par le service des relations internationales.

## Pilotage

Composition du conseil de perfectionnement :

Conseil de perfectionnement licence SDL	
1 ou 2 enseignants responsables du diplôme	Caroline Mellet Anne Lacheret-Dujour
- 2 à 5 autres enseignants de quelque statut que ce soit (titulaire, contractuel, vacataire...), intervenant dans le diplôme ou dans un diplôme homologué (autre niveau dans la même discipline ou dans une discipline connexe, même mention dans un autre établissement...) o Pour un Conseil de perfectionnement de Master, il convient que l'un au moins de ces enseignants-ci soit également intervenant dans une des licences énoncées parmi les conditions d'accès o Dès lors qu'une même mention de Master est inscrite dans l'offre de formation des deux universités (mais sans co-accréditation), le Conseil de perfectionnement du Master de Paris 8 doit comporter un enseignant du Master de l'UPON, et réciproquement	Sarah de Vogué Christine Pauleau Annie Bertin
- 1 représentant du secrétariat du diplôme	Marine Cappelle
- 1 ou 2 autres BIATOSS concernés par le diplôme (documentaliste, ingénieur d'étude ou de recherche, technicien, conseiller d'orientation ou d'insertion professionnelle, personnel des services sociaux ou de la vie étudiante...)	Dominique Danet
- 1 à 2 anciens ou anciennes étudiantes ayant préparé et obtenu le diplôme lors des dernières années	Kaja Dolar Anais Moreno Chloé Léonardon

- 1 étudiante ou 1 étudiant en cours de formation	Corentin Vialar
- 2 à 6 représentants du monde socio-économique (collectivités territoriales, services publics ou parapublics, entreprises, CFA, organisations socioprofessionnelles, associations, ONG...) o Il est préférable que les personnes de cette dernière catégorie n'interviennent pas comme chargées d'enseignement dans le diplôme	Valéria Milewski (biographe) Aurelie Bouyge (Kosmos, modélisations)
<b>Résultats constatés</b>	
Sans observation.	
<b>III/ CONCLUSION</b>	
<b>Principaux points forts</b>	
Sans observation.	
<b>Principaux points faibles</b>	
La nouvelle maquette devrait offrir des enseignements en prise avec les technologies des sciences du langage dès la première année de licence. Le parcours « Langage, numérique et cognition » qui commencera en 2 <sup>ème</sup> année (non plus en 3 <sup>ème</sup> ), devrait ainsi attirer davantage d'étudiants.	
<b>IV/ ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS</b>	
Sans observation.	

# OBSERVATIONS

SUR LA BASE DU RAPPORT D'ÉVALUATION MODIFIÉ TRANSMIS PAR LE HCÉRES LE 15 AVRIL 2019

Établissement(s) : **Université Paris Nanterre**

CHAMP DE FORMATION PRINCIPAL :

**PSYCHOLOGIE, LANGAGE, CORPS, ACTIVITÉ PHYSIQUE, SANTÉ**

INTITULÉ DE LA FORMATION :

**Licence**

**Sciences et techniques des activités physiques et sportives**

## I/ PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Sans observation.

## II/ ANALYSE

### Finalité

Concernant les dispositifs ciblant les sportifs de haut niveau, depuis la rédaction du rapport des éléments ont été mis en place : référent, charte, commission à cette rentrée 2018/2019. L'ensemble de ces éléments ainsi que la liste des sportifs de haut niveau est accessible le site de l'UFR STAPS sur une page dédiée : <https://ufr-staps.parisnanterre.fr/formation-et-scolarite/sportifs-de-haut-niveau-staps>

### Positionnement dans l'environnement

Sans observation.

### Organisation pédagogique

Les maquettes présentées dans le dossier ne permettent une description très détaillée des contenus d'enseignement. Cependant, et comme précisé dans le rapport, l'ensemble des contenus détaillés (nombre d'heure de CM et TD notamment) de formation **sont accessibles** dans les livrets pédagogiques de chaque année de licence sur le site de l'UFR à l'adresse suivante : <https://ufr-staps.parisnanterre.fr/formation-et-scolarite/livrets-pedagogiques/livrets-pedagogiques-749155.kjsp?RH=1487582220256>

Le nombre d'heures de notre formation jugé trop élevé sera diminué significativement dans la nouvelle offre du LMD4 en cours de construction.

Concernant l'utilisation des outils numériques, nous précisons qu'outre les cours d'informatique en L1 et L2, tous les parcours de L3 disposent de cours intégrant l'utilisation d'outils numériques. A titre d'exemple, pour le parcours MS, les outils numériques sont mobilisés dans le cours de « Traitement Informatisé des Données (travail sur le logiciel Access) et Technologies de l'Information et de la Communication. Dans le cadre de ce dernier enseignement, les étudiants apprennent à faire un site web et mettent ensuite cette compétence en application, chacun d'eux réalisant par lui-même un site en lien avec l'activité ou la thématique de son choix.

Cela est valable également en L3 APAS et L3 EM avec 18 heures d'enseignement au semestre 6 de NTIC (Nouvelles Technologies et Technologies de l'Information).

## Pilotage

L'ensemble de ces informations est **consultable en accès libre** dans les livrets pédagogiques de chaque année de licence sur le site de l'UFR à l'adresse suivante : <https://ufr-staps.parisnanterre.fr/formation-et-scolarite/livrets-pedagogiques/livrets-pedagogiques-749155.kjsp?RH=1487582220256> avec une présentation du pilotage la coordination de la formation ainsi les différents intervenants.

## Résultats constatés

Selon la dernière enquête GAREF réalisée sous la coordination de la C3D STAPS et notre UFR, sur nos diplômés de Licence de 2016, il ressort en termes de poursuite d'études ceci :

L APAS : 83% poursuivent leurs études dont 70% en Master APAS

L EM : 77,4% poursuivent leurs études dont 70% en Master MEEF

L MS : 76,5% poursuivent leurs études dont 100% en Master MS

Sans la prise en compte des effectifs poursuivant les études, plus de 77% de nos diplômés de licence sont insérés professionnellement avec un taux de rémunération moyen de 1461 euros net en APAS (33,3% en CDI) dont 50% dans le milieu du sport et santé, 1502 euros en EM (44,4% en CDI) dont 53% dans le milieu du sport et éducation, et 1592 euros nets en MS (91,7% en CDI) dont 50% dans le milieu sport et loisir du privé et marchand.

## III/ CONCLUSION

### Principaux points forts

Nous remercions les experts d'avoir mis en évidence que notre Licence : i) est parfaitement insérée dans son environnement ; ii) dispense une bonne formation à et par la recherche ; iii) assure un suivi et un accompagnement pédagogique de l'étudiant efficace par différents dispositifs (tutorat, livrets de l'étudiants, ENT) ; iv) propose une véritable démarche de préprofessionnalisation.

### Principaux points faibles

Comme évoqué précédemment, le début de spécialisation commence dès les semestres 3 et 4, non seulement en termes de présentation des filières, mais également en termes rédactionnels et argumentaires spécifiques à la spécialisation (APAS, EM et MS) en plus d'un stage spécifique à chacune des « spécialisations ». Cela représente déjà 9 ECTS auxquels se rajoutent 12 crédits en L1 et L2 (3 ECTS pour la spécialité APSA sur les semestres 1, 2, 3 et 4).

Nous renvoyons aux résultats de l'enquête GAREF évoqués *supra*.

## IV/ ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Sans observation.

# OBSERVATIONS

SUR LA BASE DU RAPPORT D'ÉVALUATION MODIFIÉ TRANSMIS PAR LE HCÉRES LE 15 AVRIL 2019

Établissement(s) : **Université Paris Nanterre**

CHAMP DE FORMATION PRINCIPAL :

**PSYCHOLOGIE, LANGAGE, CORPS, ACTIVITÉ PHYSIQUE, SANTÉ**

INTITULÉ DE LA FORMATION :

**LICENCE  
PROFESSIONNELLE**

**GESTION ET DÉVELOPPEMENT DES  
ORGANISATIONS, DES SERVICES SPORTIFS ET DE  
LOISIRS**

## I/ PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Sans observation.

## II/ ANALYSE

### Finalité

L'enseignement " Prévention et promotion de la santé ", au demeurant très axé sur la promotion de la santé par les APS et les loisirs sportifs, verra son volume horaire réduit.

### Positionnement dans l'environnement

Effectivement, l'Université d'Orléans propose une licence GDOSSL mais orientée vers l'événementiel sportif. Cette orientation n'est pas celle de la LP GDOSSL de l'Université de Nanterre et, par conséquent, le public visé n'est pas le même. Le même constat est valable pour la Licence Management du Sport qui est proposée à l'Université Paris Nanterre et qui s'adresse à un public différent de notre LP GDOSSL. Toutefois, des enseignements mutualisés ont lieu avec les L3 MS : DROIT (12h CM), ECONOMIE (12hCM) MARKETING (12hCM) et CONNAISSANCE des PUBLICS (18hTD). Soit 7,5 à 9 crédits représentant 12 à 15% de la formation.

Comme indiqué dans le dossier d'autoévaluation, la formation est essentiellement axée sur une finalité de professionnalisation immédiate. Cependant, la cohérence des contenus et l'articulation entre la formation et la recherche reposent sur une logique de progression au cours de l'année qui vise à mettre l'étudiant en dynamique de construction de son projet professionnel et aussi en voie d'autonomisation pour une entrée dans la vie active.

Ce lien repose également sur l'élaboration d'un questionnement de départ que l'étudiant souhaite explorer en lien avec son choix de stage et son projet professionnel. Le projet tuteuré est au cœur de ce processus. L'articulation entre la formation et la recherche repose sur un mouvement de retour et d'analyse de l'expérience vécue durant le stage.

La finalité de LP GDOSSL est une insertion professionnelle « immédiate » avec impossibilité de poursuivre en Master à l'Université de Nanterre. C'est le message donné à nos étudiants.

Comme indiqué dans le dossier d'autoévaluation, depuis l'origine de la formation, plusieurs partenariats réguliers sont mis en place et étoffés avec des nouveaux acteurs et des structures de plusieurs organisations dans le secteur :

-Collectivités territoriales : Service des Sports Clichy la Garenne, Service des Sports Cergy ; Service Jeunesse et vie associative de Taverny ; Service des sports Versailles ;

-Secteur privé non marchand : UCPA, CDOS 95 ; UNSS ; comité départemental handisport 95, Ligue régionale de Gymnastique

-Secteur privé marchand: Decathlon, Forest Hill, My Big Bang, Le bon coach, Fitness story.

Ces différents acteurs sont des lieux de stage pour nos étudiants et représentent également une ressource humaine non négligeable parmi les intervenants professionnels dans la formation de cette Licence.

### **Organisation pédagogique**

Sans observation.

### **Pilotage**

Tous les enseignants statutaires appartiennent à la section CNU 74, dont une majorité à valence management, sciences juridiques, sciences politiques, sciences sociales, etc.

Comme indiqué dans le dossier d'autoévaluation, les intervenants extérieurs proviennent à la fois du secteur privé et du secteur public (comptabilité, communication, informatique, service des sports, collectivités territoriales, etc.)

### **Résultats constatés**

Nous enregistrons 50 à 60 candidatures par an.

L'insertion professionnelle des diplômés se fait majoritairement dans le cadre d'un emploi directement lié à l'obtention de la licence.

## **III/ CONCLUSION**

### **Principaux points forts**

Sans observation.

### **Principaux points faibles**

Sans observation.

## **IV/ ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS**

Sans observation.

## OBSERVATIONS

SUR LA BASE DU RAPPORT D'ÉVALUATION MODIFIÉ TRANSMIS PAR LE HCÉRES LE 15 AVRIL 2019

Établissement(s) : **Université Paris Nanterre**

CHAMP DE FORMATION PRINCIPAL :

**PSYCHOLOGIE, LANGAGE, CORPS, ACTIVITÉ PHYSIQUE, SANTÉ**

INTITULÉ DE LA FORMATION :

**Master**

**PSYCHOLOGIE**

### I/ PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Sans observation.

### II/ ANALYSE

#### Finalité

Sans observation.

#### Positionnement dans l'environnement

Sans observation.

#### Organisation pédagogique

Sans observation.

#### Pilotage

Sans observation.

#### Résultats constatés

Sans observation.

### III/ CONCLUSION

#### Principaux points forts

Sans observation.

#### Principaux points faibles



Après lecture du retour du HCERES mis à jour suite à nos correctifs et commentaires, certains éléments apportés par l'équipe pédagogique n'ont pas été pris en compte par le HCERES qui conclut toujours dans la rubrique **Point d'Attention** : "Master Psychologie : les taux d'échecs sont trop importants à ce niveau de formation et aucune analyse n'est proposée dans le dossier pour les comprendre. Enfin, la mention n'en est pas une, il s'agit plutôt d'une collection de parcours gérés indépendamment les uns des autres."

Certains éléments dans le bilan LMD3 répondent à cette question et nous apportons des éléments complémentaires sur la question de la disparité entre les parcours au sein de la formation :

En effet, comme mentionné et analysé dans le document DO3 du bilan LMD3 pages 16-17 : *En matière de réussite au diplôme, les analyses faites sur le nombre de redoublements montrent qu'entre les années universitaires 2013-2014 et 2016-2017, 35% des étudiants inscrits en M1 redoublaient leur année. Ce taux que l'on pourrait juger relativement important s'explique par la tendance des étudiants, plus ou moins forte selon les parcours, et régulièrement observée dans de nombreuses formations de master en psychologie en France, à réaliser une deuxième année de M1 afin d'effectuer leur stage professionnalisant souvent difficile à trouver du fait d'un afflux important de demandes au regard du nombre de terrains de stage. Là encore, la situation est appelée à évoluer du fait de la sélection en M1 qui diminue le nombre d'inscrits, équilibre le nombre de demandes de stages au nombre d'offres et enfin facilite le passage des étudiants en M2. Bien que timide et sans doute peu représentative (les étudiants inscrits en M1 en 2016-2017 n'ont pas eu le temps de mettre en œuvre de stratégies adaptées à un système de sélection en pleine mutation), une évolution relative à la réussite au diplôme est visible avec une diminution du nombre de redoublants de 3% en 2017-2018 par rapport aux années précédentes. Concernant le nombre de redoublants en M2 il est en moyenne de 7% et apparaît stable sur toute la durée de l'actuel contrat.*

Nous pouvons ajouter à cette analyse que ce taux doit également être apprécié au regard du nombre de plus en plus important d'étudiants contraints d'avoir une activité professionnelle parallèle pour financer leurs études.

Plus loin dans le document, page 17, nous indiquons également que *Les résultats de l'enquête pour le master mention Psychologie sont disponible Annexe 6. Ces éléments sont diffusés aux étudiants par affichage et lors des réunions de présentation des PT du Master à la fin de la L3. Le taux de réussite moyen rapporté lors du dernier contrat variait entre 32% et 55%. Depuis le début de l'actuel contrat, ce taux était de 45%, 50% et 57%, respectivement pour les années 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017. Ces chiffres sont stables sur les deux contrats. Ils peuvent en partie s'expliquer par le fait que le PT PPC drainant le plus grand nombre d'étudiants donne la possibilité de valider le M1 en deux ans afin de réaliser dans les meilleures conditions le mémoire de recherche prévu dans la maquette de formation et nécessitant la pleine inscription au sein d'un terrain de stage souvent difficile à trouver. Depuis la rentrée universitaire 2017-2018, la situation a changé suite à l'application de la sélection à l'entrée du Master. L'équipe pédagogique manque à ce jour de recul pour anticiper les stratégies à venir des étudiants en matière de redoublement (lequel peut notamment servir à consolider le dossier académique en vue de la sélection). Il est toutefois attendu que la sélection opérée en amont (en L3) augmente de manière significative le taux de réussite en M1 (rapporté au nombre d'inscrits pédagogiques pour cette même année).*

Cette correction étant apportée, l'équipe pédagogique reconnaît la nécessité de développer des dispositifs permettant de mieux accompagner les étudiants dans leur recherche de stage. Dans cette perspective, il apparaît important de consolider le réseau de professionnels pour limiter les redoublements liés à cette défection de stages disponibles. Une stratégie consisterait par exemple à organiser de manière plus régulière des rencontres entre titulaires du département et professionnels afin d'analyser les situations de terrain, les contraintes d'accueil, les besoins de formations et d'étendre le potentiel de terrains de stage. Le conseil de perfectionnement constitue une instance tout à fait adaptée pour envisager ce travail. Un autre élément de réponse clé concerne la question de la ventilation des heures de stages à effectuer entre les deux années de master. En effet, suite à la mise en place de la sélection à l'entrée du M1 et non plus à l'entrée du M2, le plan de formation ainsi que la ventilation des périodes de stage professionnel entre les deux années de formation du master deviennent possibles et sont en mesure d'offrir une plus grande souplesse d'organisation de l'emploi du temps des étudiants et de l'articulation entre les temps de formation et les temps de la professionnalisation. L'offre de formation prévue dans le cadre de la mise en place du LMD4 devrait permettre de réduire non seulement la propension des étudiants à temporiser leur temps de formation mais également de les placer dans une configuration qui les fragilise dans leur parcours.

Comme souligné dans la rubrique Perspective du bilan LMD3 de la mention page 20 du document : *Lors de l'adoption en 2014-2015 des nomenclatures des mentions pour les Masters, l'équipe pédagogique a adopté la mention Psychologie. Dans le même temps et dans un contexte de mise en concurrence accrue des formations, chaque PT a pris le parti de revendiquer sa spécificité dans un objectif de valorisation de la formation. Cette situation particulière combinant mention unique et défense des spécificités oblige l'équipe pédagogique à réfléchir à l'opportunité ou non d'adopter une mention unique ou des mentions multiples. Cette réflexion touche directement la question de l'unité de la psychologie à la fois dans sa pratique et dans ses développements conceptuels. Un autre point sensible et incontournable est lié à la nomenclature nationale actuelle des mentions. Curieusement, celle-ci ne couvre pas toutes les spécialités telles que la psychologie du développement ou encore*

*la psychologie cognitive, risquant, dans le cadre d'une politique de multiplication des mentions, de laisser certaines spécialités sans véritable visibilité au plan local et national. Enfin, au-delà de cette question relative à la mention, on notera que même si le diplôme actuel n'est pas encore accompagné d'un Supplément au diplôme précisant les connaissances et compétences acquises par l'étudiant, sa réalisation fera l'objet d'un travail spécifique en 2018-2019.*

Cette analyse et ces éléments de perspective reflètent la volonté de l'équipe pédagogique de conduire une réflexion sur la question de la mention. L'équipe s'est d'ailleurs engagée dès la rentrée 2018-2019 dans cette réflexion. Elle a pu aboutir, suite à un travail de concertation, à un projet de cinq mentions : Mention Neuropsychologie ; Mention Psychologie de l'Education et de la Formation ; Mention Psychologie du Développement et Institutions ; Mention Psychologie Sociale, du Travail et des Organisations, Mention Psychologie Clinique et Psychopathologie. Celles-ci ont vocation à offrir une plus grande visibilité des formations en psychologie proposées par l'UFR SPSE de l'Université Paris Nanterre et permettent de répondre de manière rationnelle au constat selon lequel la mention LMD3 correspondait davantage à *une collection de parcours gérés indépendamment les uns des autres.*

Il n'en demeure pas moins, que la mise en place de différentes mentions de master n'exclut pas, au contraire, de renforcer davantage la visibilité et le poids entre les différents parcours, de l'offre de formation et d'enseignements complémentaires transversaux et transdisciplinaires (méthodologies de la recherche et des études de terrain, statistiques appliquées, anglais disciplinaire et professionnel, régulations de stages et régulations professionnelles, projets participatifs, séminaires de recherche, enseignements passerelles communs aux différents masters). L'enjeu sera donc de proposer à la fois des parcours spécifiques permettant de renforcer la visibilité des spécialités, mais également de poursuivre en tronc commun le développement des compétences et des connaissances des enseignements transversaux à la formation en psychologie.

Le comité du HCERES fait également cette remarque sur la timidité de l'ouverture à l'international. Nous avons conscience qu'il est nécessaire de renforcer les échanges internationaux au niveau des masters et de faciliter la réalisation des stages à l'étranger. Dans ce dernier cas, des dispositifs de suivi à distance doivent être mis en œuvre afin de permettre l'assurance aux étudiants de bénéficier de retours d'expertises des professionnels et des enseignants chercheurs en charge de l'accompagnement et de leur suivi de stage et de retour d'expertise. Du point de vue pédagogique, des membres des équipes pédagogiques, en relation avec les responsables des échanges internationaux mandatés par l'UFR SPSE, préparent un outil d'accompagnement pédagogique en mesure de faciliter le suivi de stage à distance des étudiants et rendre plus accessible la réalisation d'un stage à l'étranger.

#### **IV/ ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS**

Sans observation.

Sandrine Vieillard, co-responsable de la mention et rédactrice du bilan LMD3 pour l'équipe pédagogique du



master mention Psychologie.

# OBSERVATIONS

SUR LA BASE DU RAPPORT D'ÉVALUATION MODIFIÉ TRANSMIS PAR LE HCÉRES LE 15 AVRIL 2019

Établissement(s) : **Université Paris Nanterre**

CHAMP DE FORMATION PRINCIPAL :

**PSYCHOLOGIE, LANGAGE, CORPS, ACTIVITÉ PHYSIQUE, SANTÉ**

INTITULÉ DE LA FORMATION :

**Master**

**Sciences du langage**

## I/ PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Sans observation.

## II/ ANALYSE

### Finalité

Sans observation.

### Positionnement dans l'environnement

Rapport : La formation présente une volonté de développer son ouverture à l'international, en participant notamment au développement d'un réseau de recherche-formation. Le département des sciences du langage a établi des conventions avec des établissements étrangers, qui participent à favoriser la mobilité étudiante. Le dossier fait mention d'une mobilité (entrante et sortante) s'opérant régulièrement en dehors de ces conventions, **mais aucune donnée chiffrée ne permet de l'évaluer**

*Réponse : Dans l'attente de données chiffrées demandées au service des relations internationales, nous rappelons que nous avons fourni les informations suivantes dans le document d'auto-évaluation : 4 étudiants de notre master ont validé un semestre à Lund et 3 étudiants sont partis pour leur M2 en Allemagne, Canada et Chine. Le master a par ailleurs accueilli régulièrement des étudiants étrangers en M1 et en M2, notamment en provenance de Belgique, Etats-Unis, Iran, Algérie, Arabie Saoudite et Chine.*

### Organisation pédagogique

Rapport : **Si la durée du stage en entreprise est correcte (420 heures), celle du stage de recherche (140 heures) apparaît insuffisante**

*Réponse : au-delà de 140 heures, nous sommes obligés de gratifier les stages de nos étudiants et nous n'avons pas de budget pour cela ni au sein du département, ni au sein du laboratoire. Du côté du département, sauf mauvaise information de l'administration, la loi n'autorise pas qu'un organisme gratifie ses propres étudiants. Au laboratoire, la dotation annuelle étant de plus en plus faible, la gratification de tous les étudiants de la promotion n'est pas envisageable. Reste les fonds propres des chercheurs (ANR, ERC, IUF et projet UPL par exemple) mais ils sont extrêmement difficiles à obtenir, et de toute façon ponctuels.*

Rapport : Si on apprécie que toutes les options intègrent des contenus dédiés à la méthodologie de la recherche en M2, que ce soit sous la forme d'unités d'enseignement (pour DIAPASON et Linguistique générale)

ou d'ateliers (pour ECRIFORE), il serait pertinent d'intégrer ces éléments dans le tronc commun dès le M1, notamment pour assurer une intégration progressive des contenus par les professionnels

*DR : ce point a été pensé dans la nouvelle maquette LMD4. Par exemple M1, S7 : Recherche documentaire ; atelier d'écriture académique et pratique des outils de la recherche ; S8 : recueil de données et statistiques*

Rapport : Tout en assurant une professionnalisation des étudiants, le parcours délivre une formation à la recherche par la recherche, assurée en premier lieu par une forte présence d'enseignants-chercheurs dans la maquette. Les autres leviers de cette articulation (séminaires, stages, mémoire de recherche) sont pertinents mais mériteraient d'être encore plus modulés en fonction des options et de leurs publics

*Réponse : Cette modulation est déjà présente dans le cadre des options du master actuel, en particulier pour les types de stages et de travail écrit à rendre (rapport vs. Mémoire) ; elle sera renforcée pour les séminaires et les stages grâce à la nouvelle structure de maquette LMD4 adoptée par l'établissement, qui permet cet aménagement.*

Rapport : Si on apprécie que tous les étudiants soient invités à participer aux séminaires de recherche, il serait intéressant de rendre obligatoire le suivi de plusieurs séances de séminaire, en particulier pour l'option Linguistique générale.

*Réponse : s'agit-il des séminaires de laboratoire ? Auquel cas, c'est une piste à laquelle nous allons réfléchir pour le parcours linguistique générale. Pour les autres parcours, nous proposons de mettre ce point à l'ordre du jour lors de la prochaine réunion de la maquette LMD4. Mais, indépendamment de ces perspectives, précisons que les étudiants sont déjà invités à venir suivre les séminaires des trois opérations de recherche du laboratoire (Modélisation ; Atypie ; Hétérogénéité) et qu'ils sont nombreux à s'y rendre.*

Rapport : L'équipe pédagogique souhaite renforcer la place de la linguistique outillée, ce qui est cohérent avec l'évolution des sciences du langage et la finalité du parcours.

*Réponse : En pratique, ce renforcement passera d'une part par la restructuration du parcours Linguistique générale qui devient Linguistique générale et langues d'Europe (titre provisoire), avec une intégration des enseignements du numérique et de l'apprentissage de la programmation dans ce parcours (en particulier pour la gestion outillée du multilinguisme européen), d'autre part avec une consolidation de la formation en statistiques et une ouverture vers les paradigmes expérimentaux venant compléter l'offre de formation DIAPASON.*

Rapport : La mobilité internationale est relativement satisfaisante si l'on tient compte du nombre important des professionnels qui effectuent les options ECRIFORE et DIAPASON, ce qui limite leur capacité de mobilité. Il serait en effet intéressant que le dossier présente la mobilité au niveau des options et analyse ses enjeux à la lumière des contraintes spécifiques des publics.

*Réponse : Nous ne comprenons pas ce conseil. De quelle mobilité parle-t-on ? Celle des enseignants ? Celle des étudiants ? Que signifie « les enjeux de la mobilité » ?*

Rapport : La mobilité étudiante sortante est bien préparée par des cours de langues de spécialité. Le dossier n'indique pas l'existence d'une mobilité enseignante.

*Réponse : S'il s'agit de mobilité entrante, nos candidatures pour des demandes de professeurs invités n'ont jusqu'alors pas abouti.*

## Pilotage

Rapport : Huit professionnels issus du monde non-académique interviennent, entre 6 et 24h chacun, pour 160 heures au total sur les deux années et toutes les options, ce qui est correct mais pourrait être amélioré.

*Réponse : outre ces professionnels, il y a dans le parcours ECRIFORE, deux professionnels qui interviennent dans le cadre de la convention avec l'ISEG (Institut supérieur d'économie et de gestion)*

*Pour le reste, si tant est que l'on soit clair sur le type de format en harmonie avec la maquette fixée pour LMD4, il est difficile de faire mieux étant donné le cadrage budgétaire du LMD4 (diminution visée de 10% de l'offre de formation sur l'université pour LMD4). Bref, nous n'avons pas de budget pour financer ces vacations supplémentaires suggérées par l'expert.*

## Résultats constatés

Rapport : L'effectif est relativement important (en moyenne : 26 en M1 et 41 en M2 pour la période 2014-2018) et globalement stable en dépit de **l'émergence d'un nouveau master aux objectifs proches (à Tours)**

*Réponse : Outre la distance géographique, ce master ne s'inscrit pas dans le même paradigme théorique et ne vise pas le même public ; il ne constitue donc pas un réel danger pour notre offre de formation.*

Rapport : Les profils des étudiants sont diversifiés, notamment en raison de la part importante de recrutements parmi des professionnels déjà en poste pour les options DIAPASON et ECRIFORE. **On déduit du dossier que l'option Linguistique générale attirerait, pour sa part, des étudiants internationaux. Il serait intéressant que l'option mette plus nettement en relief cet atout**

*Réponse : en cours avec la restructuration du parcours et la préparation du dossier Erasmus Mundus Romling (dépôt février 2020)*

Rapport : **le dossier n'est pas explicite sur les conditions de recrutement** : on ignore comment est vérifié le niveau solide attendu en linguistique textuelle, psycholinguistique, épreuve générale ou dans les approches formelles pour les sciences humaines et sociales

*Réponse : les étudiants doivent passer une épreuve écrite qui vise à mesurer non seulement les capacités rédactionnelles, mais aussi le niveau dans ces domaines : la question mobilise nécessairement l'analyse de données linguistiques dans un champ à cheval sur la linguistique textuelle et la psycholinguistique (les genres, la variation, les systèmes linguistiques et leurs usages).*

*Les autres compétences, notamment les compétences dans le champ des approches formelles se vérifient dans le dossier de candidature, où les postulants sont invités à mettre en avant leurs acquis dans l'un ou l'autre des domaines.*

Rapport : Les résultats suggèrent l'efficacité des dispositifs d'aide à la réussite mis en place, à l'instar d'une remise à niveau dans la formation initiale en linguistique générale.

Le suivi des diplômés est opéré à deux niveaux : les enquêtes de l'observatoire de la vie étudiante (OVE) effectuées pour 2014-2015 et 2015-2016 sont doublées et approfondies par des enquêtes internes au niveau des options. Les deux options DIAPASON et ECRIFORE y accordent un soin tout particulier : la formation ECRIFORE connaît ainsi le devenir de 60 % de ses diplômés depuis 2009. **Le suivi des diplômés de l'option Linguistique générale est en comparaison moins développé et donne lieu à des données beaucoup moins précises, ce qui s'expliquerait par la situation de mobilité internationale d'une part importante des étudiants de cette option**

*Réponse : la restructuration en profondeur de ce parcours passera également par une consolidation du suivi de ses diplômés pour LMD4.*

### III/ CONCLUSION

#### Principaux points forts

Rapport :  
Parcours attractif, soucieux de ses orientations professionnelles.  
Des enseignements scientifiquement cohérents.  
Un parcours ouvert à un public en reprise d'études et/ou formation continue.  
Des contrats de professionnalisation en alternance, parcours adossé au milieu socio-économique.  
Taux de réussite satisfaisant en M1.  
Des partenariats internationaux.

#### Principaux points faibles

Rapport : Faible durée des stages recherche.  
Place insuffisante des linguistiques de corpus et des approches informatisées, alors qu'il existe une concurrence francilienne forte.

**Incertitudes liées à l'entrée des écoles d'orthophonie dans le système LMD.**

*Réponse : Il est vrai que nous n'avons plus d'orthophonistes en sortie d'école depuis 2014 mais contrairement à nos inquiétudes, ce changement n'a pas mis en péril notre offre de formation : les orthophonistes en exercice*

restent nombreuses et motivées. Par ailleurs, avec quelques années de recul, l'équipe reste confiante sur l'apport des masters de recherche spécifiques aux SHS pour lesquels les écoles d'orthophonie ne sont pas formées et ne peuvent apporter de connaissances équivalentes. Autrement dit, il n'est pas du tout exclu que des orthophonistes titulaires d'un master d'orthophonie viennent compléter leur formation par l'option DIAPASON.

Rapport : Taux de réussite du M2 inférieur à celui du M1 (autour de 65 %).

Réponse : Comme le souligne l'expert lui-même supra, c'est explicable. En outre, avec les nouveaux calendriers universitaires très serrés, cela devient de plus en plus un tour de force de réaliser un travail de recherche innovant et solide dans le temps imparti.

#### IV/ ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Rapport : Les incertitudes sur l'avenir de l'option DIAPASON, liées à l'entrée des écoles d'orthophonie dans le système LMD, invitent la formation à se distinguer par sa capacité à former à la recherche. Une première piste à explorer consisterait à allonger la durée des stages de recherche obligatoires pour les options DIAPASON et Linguistique générale.

Réponse : Cf. supra

Rapport : Entre autres pistes relevant d'une stratégie de distinction de ces options, il apparaît pertinent d'accorder une place plus nette aux linguistiques outillées, dont les apports seraient précieux pour l'ensemble du parcours

Réponse : En cours de réalisation ; cf. réponse supra.

# OBSERVATIONS

SUR LA BASE DU RAPPORT D'ÉVALUATION MODIFIÉ TRANSMIS PAR LE HCÉRES LE 15 AVRIL 2019

Établissement(s) : **Université Paris Nanterre**

CHAMP DE FORMATION PRINCIPAL :

**PSYCHOLOGIE, LANGAGE, CORPS, ACTIVITÉ PHYSIQUE, SANTÉ**

INTITULÉ DE LA FORMATION :

**Master**

**Sciences et techniques des activités physiques et sportives - STAPS**

## I/ PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Les données manquantes du parcours OSS ont été rajoutées dans le présent document.

Le master STAPS, avec ses deux parcours PNMEPS et OSS, est une formation à la recherche et par la recherche. En première année de Master, 30 ECTS sont mutualisés entre ces deux parcours ainsi qu'avec deux autres Masters STAPS (MS et APAS).

Le **parcours PNMEPS** est résolument orienté vers la production de connaissances fondamentales et interdisciplinaires en lien avec l'étude, l'analyse et la modélisation du Mouvement. Cette formation universitaire est unique dans les établissements UPN et COMUE UPL. Elle permet aux étudiants d'acquérir :

- des bases solides - car scientifiquement fondées - sur les concepts théoriques du mouvement à partir de différentes approches scientifiques disciplinaires (psychologie, neurosciences, physiologie) ;
- de maîtriser des méthodologies et des compétences techniques et technologiques à la pointe dans les domaines de l'imagerie cérébrale, du suivi oculaire et très prochainement de la robotique.
- de maîtriser la démarche scientifique (émergence d'une question de recherche, méthode, recueil et analyse de données, discussion critique et objective des résultats) tout en accédant à une autonomie scientifique.

Dans cette optique, les projets de recherche développés par les étudiants en master PNMEPS se déclinent, de par leurs objets fondamentaux, dans les différents milieux des STAPS, de l'éducation, de la santé et ouvrent des portes vers la formation doctorale.

Ce parcours, actuellement adossé à la recherche par l'intermédiaire du CERSM (EA 2931), sera renforcé à partir de 2020 par la création de deux nouveaux laboratoires en STAPS : le LINP2-AAPA (Laboratoire Interdisciplinaire en Neurosciences, Physiologie et Psychologie : Apprentissages, Activité Physique et Santé) et le LICAÉ (Laboratoire des Interactions Cognition Action Emotion).

L'objectif du **parcours OSS** est de préparer les étudiants à intégrer le doctorat, mais également de former des chercheurs et des chargés d'étude dans le domaine de l'organisation sociale du sport : recherche sur le sport et les processus de transformation des pratiques et institutions sportives, connaissance des marchés du travail et de consommation, diagnostics de situation dans une organisation ou un secteur.

Dans cette perspective, le M2 poursuit les enseignements théoriques et méthodologiques proposés en M1. D'une part, les perspectives épistémologiques seront nettement explorées, en mettant l'accent sur les passerelles pluridisciplinaires entre les modèles proposés par les trois domaines essentiels du cursus (sociologie, histoire, économie), afin de proposer une vision large, intégrée et dynamique des connaissances récentes de ces disciplines en matière d'activités physiques et sportives. D'autre part, une réflexion sera menée sur l'application des outils méthodologiques des différents champs disciplinaires à ces mêmes APS, de manière à transmettre aux étudiants les ressources fondamentales de la recherche et à les autonomiser dans la perspective d'une recherche longue (doctorat) ou d'études opérationnelles dans le cadre d'entreprises ou organismes publics.

Les compétences spécifiques de l'équipe enseignante seront valorisées par trois types d'approches permettant d'appréhender la thématique de l'organisation sociale du sport : les approches sociologiques différentielles, les approches socio-historiques et les approches socio-économiques du sport.

<p><b>II/ Analyse</b></p>
<p><b>Finalité</b></p>
<p>Principal intérêt du parcours PNMEPS : former les étudiants à et par la recherche sur le mouvement (objet transdisciplinaire) et sur les activités physiques (objet interdisciplinaire). La reconnaissance scientifique de ces objets et leur pertinence sont attestées par de multiples publications internationales, académiques qui ont notamment permis à l'EA 2931 d'être accréditée entre 2013 et 2018.</p> <p>Ce master est attractif (50 dossiers de candidatures chaque année) dans le domaine des STAPS, de la santé et de la formation professionnelle (+/- 1/3 de professionnels de santé).</p> <p>L'originalité du <b>parcours PNMEPS</b> réside dans ses approches pluridisciplinaires. Il traite, entre autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de questions théoriques relatives aux fonctionnements et dysfonctionnements liés à la motricité (mouvement), abordées sous l'angle de la psychologie cognitive, des neurosciences et de la physiologie de l'exercice ;</li> <li>- des liens réciproques cognition-action, et dans ce cadre, des expériences-influences émotionnelles.</li> </ul> <p>De nombreuses questions associées à une approche intégrative des liens corps-esprit sont abordées en relation avec des professionnels de santé (neurologues, psychomotriciens, ostéopathes, kinésithérapeutes, etc.), extérieurs mais aussi intégrés à la formation. Ce master dispense donc des connaissances fondamentales à l'interface des différents éclairages issus de champs scientifiques complémentaires : c'est sur cette seule base, de type à la fois académique et pluridisciplinaire, qu'il est possible de développer une recherche dite appliquée avec comme valeur ajoutée l'acquisition des compétences indispensables à toute poursuite d'acquisitions.</p> <p>Dans le cadre du <b>parcours OSS</b>, la formation s'appuie entre autres sur les thématiques développées par l'équipe sciences sociales de l'EA2931 puis des laboratoires qu'ont rejoints les enseignants-chercheurs (ISP, IDHE). Pour les étudiants en OSS, il s'agit, entre autres, de participer à des recherches et à des séminaires organisés par l'équipe des enseignants-chercheurs, en allant sur le terrain pour les enquêtes, en réalisant de travaux sur archives afin de saisir le processus de recherche qui conduit à la construction d'une question et d'une problématique sur la base d'une lecture critique de la littérature et à enquêter.</p> <p>La participation à des enquêtes de l'équipe pédagogique dans le cadre de contrats de recherche (Ministères, institutions publiques nationales ou internationales)</p> <p>Les étudiants de la spécialité OSS sont impliqués dans la construction et l'analyse de corpus via les logiciels Prospéro et Tirésias (en gratuitiel). La phase de réalisation d'un corpus conduit à utiliser les bases de données en complément d'un travail sur des enquêtes et sur des archives.</p>
<p><b>Positionnement dans l'environnement</b></p>
<p>Le <b>parcours PNMEPS</b> a été créé en 2014. Il a permis à 4 promotions d'étudiants (en moyenne 30 étudiants sur les 2 années de Master) de pouvoir suivre une formation académique de qualité, autour de projets de recherches actuelles, et a conduit une dizaine d'étudiants à poursuivre leur cursus universitaire vers des études doctorales en lien avec les thématiques du laboratoire.</p> <p>Parallèlement, ce Master, créé récemment, doit davantage se positionner dans l'environnement socio-économique du champ de formation. Nous sommes conscients de cette actuelle faiblesse, due principalement à la jeunesse du master, et nous entreprenons actuellement des rapprochements avec différents interlocuteurs notamment dans les domaines du paramédical, du handicap, de la robotique et du milieu sportif.</p> <p>Pour le <b>parcours OSS</b>, la période du contrat a été marquée par le changement de laboratoire de l'équipe pédagogique (les enseignants chercheurs ont intégré une UMR) et l'obtention d'un Chaire UNESCO sur la lutte antidopage. Ces deux changements invitent à structurer une offre de formation d'une part en adéquation avec les lignes de recherches développées par les deux UMR et d'autre part, en lien avec la formation que la Chaire doit construire.</p>
<p><b>Organisation pédagogique</b></p>
<p>Le <b>parcours PNMEPS</b> est un lieu d'échange scientifique, de collaboration et retour sur les pratiques au travers d'apports théoriques et empiriques qui permettent ensuite, notamment aux professionnels de santé, d'interagir autour de thématiques nouvelles car intégratives. Aussi, nous précisons que certains étudiants inscrits au master PNMEPS font leur stage dans des services hospitaliers, et des écoles de formation (ostéopathie). Ainsi, deux d'entre eux (2014, 2018) ont participé au concours de médecine et ont été reçus (en 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année d'études de médecine) à l'issue de leur master et de leur stage en laboratoire. La qualité des cours et les thématiques de</p>



<p>recherche mises en œuvre dans le master PNMEPS favorisent, au-delà de la poursuite dans un cadre de recherche, ce type d'orientation universitaire pour les étudiants.</p> <p>Nous souhaitons être plus attractifs, notamment en accroissant le lien Licence/master (c.-à-d. activité physique/supports scientifiques) et en mutualisant les stages PNMEPS et APAS. Des stages courts en laboratoire et/ou en entreprise seront proposés. Les interactions PNMEPS/APAS permettront aux étudiants de pouvoir compléter leurs compétences théoriques (fondamentales) par l'acquisition de compétences plus pratiques (appliquées).</p>
<p><b>Pilotage</b></p>
<p>A l'issue des jurys du 1<sup>er</sup> semestre, et de la session 1, un conseil pédagogique se réunit. Ce conseil, composé des membres du jury et des Responsables d'EC, examine les différentes remarques formulées par les étudiants réunis préalablement. Cette réunion préalable, programmée et à laquelle seuls les étudiants sont conviés, examine les points suivants : fonctionnement administratif (planning, cours, séminaires...), pédagogique (contenus, démarche d'apprentissage, accessibilité...) et scientifique (direction, méthodologie...). Le bilan de cette réunion est ensuite communiqué aux coordinateurs, puis présenté et discuté lors des conseils pédagogiques afin de modifier en conséquence le fonctionnement, les approches pédagogiques et/ou scientifiques actuellement mis en œuvre.</p>
<p><b>Résultats constatés</b></p>
<p>Les prédictions actuelles et futures indiquent un nombre croissant d'inscriptions en Master et en doctorat avec une augmentation du nombre d'étudiants étrangers (1/4 actuellement).</p> <p>Sur les 4 dernières années, 84% des étudiants ayant composé ont validé leur Master, et une dizaine d'étudiants ont poursuivi en thèse.</p>
<p><b>III/ CONCLUSION</b></p>
<p><b>Principaux points forts</b></p>
<p>Le <b>parcours PNMEPS</b> correspond à une Formation universitaire unique en Ile-de-France, au croisement de trois champs scientifiques : la psychologie, les neurosciences et la physiologie de l'exercice, offrant – par l'intermédiaire d'un objet transdisciplinaire (le mouvement) – une approche intégrative de connaissances scientifiques issues de ces différents champs. Au-delà des liens scientifiques que ce master développe, il propose une approche intégrative des liens comportement-émotion-cognition intéressant les professionnels de santé.</p> <p>Par ailleurs, la formation s'effectue sur un même site géographique, avec mutualisation d'EC issus d'autres Masters STAPS de l'UFR (APAS, MS, OSS) et d'UPN (Master APAS, Master Psychologie cognitive et Technologies, Neuropsychologie, Neurosciences et Master Fonctionnements Linguistiques et Dysfonctionnements Langagiers).</p>
<p><b>Principaux points faibles</b></p>
<p>Ouverture sur le monde socio-économique à accroître.</p> <p>Améliorer la communication et la visibilité de la formation via un site web et la mise en place d'un réseau vers les entreprises et l'étranger (Universités partenaires).</p>

## IV/ ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Pour le **parcours PNMEPS**, nous souhaitons accroître davantage encore, sur une base intégrative, les connaissances scientifiques associées aux liens corps-cognitions, corps-émotions, émotion-cognitions. Pour ce faire, nous souhaitons renforcer les liens entre les cadres théoriques issus de la psychologie cognitive, les modèles émergents des neurosciences et ceux de la physiologie. En effet, des approches plus synthétiques, homogènes et par-delà plus intégratives de leurs liens nécessitent d'être mieux organisées afin de fournir aux étudiants un cadre conceptuel à même de les aider à mieux concilier ces cadres théoriques. La création des deux laboratoires LNP2-AAPS et LICAÉ devraient faciliter la mise en œuvre des différentes approches (Psycho-neuro, neuro-physio et physio-psycho).

Par ailleurs, au-delà des supports scientifiques en langue anglaise et afin d'accroître l'ouverture à l'international, des enseignements en anglais de certains EC seront envisagés, en plus notamment avec des conférenciers étrangers invités aux séminaires.

D'autre part, dans le cadre du **parcours OSS**, la dimension internationale des recherches de l'équipe sciences sociales qui s'est manifestée par l'obtention d'une Chaire UNESCO a donné l'occasion aux étudiants de s'initier à la comparaison internationale, tant par la présentation d'enquêtes dans d'autres pays, que par la discussion avec des collègues étrangers ou la construction d'enquêtes dans différents Etats. Aussi, une réflexion est engagée à tirer parti des compétences de l'équipe pédagogique à travailler dans d'autres langues (espagnol, portugais) dans le cadre de la Chaire UNESCO sur le dopage.

Il est à rappeler également que pour le parcours OSS, l'existence d'une pépinière pour thésards de haut niveau (dont 4 en cours avec bourse de thèse établissement ou COMUE sur critères d'excellence) et 3 soutenances prévues avant fin 2019. De plus, une ouverture vers toutes les disciplines des sciences sociales : rappelons que l'originalité de ce parcours OSS est de pouvoir offrir la possibilité d'une spécialisation en M2 en sociologie, anthropologie, histoire et économie en puisant dans les enseignements des différents masters des UFR « Sciences Sociales et Administration » et « Sciences Economique et Gestion » (pour l'économie).

Le parcours OSS est quasiment le seul qui permet de se former à la recherche en sciences sociales dans les STAPS, au moins en IdF. La « faiblesse » du parcours OSS tient à ses effectifs. Mais ils augmentent : n'oublions pas que nous sommes passés de 3 universités à 2 et de 2 à 1 université proposant ce master.

Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)